



Instructions de service et de montage

Traduction des instructions de service originales et des instructions de montage

ERGOLINE LightSpa Soft
ERGOLINE LightSpa Intense
ERGOLINE LightSpa Hybrid

1027955-01 / fr / 08.2025

Ergoline

Notice



Fabricant : JK-Products GmbH

Köhlersshohner Straße 60
53578 Windhagen
GERMANY

Tel. : +49 (0) 22 24 / 818-0

SAV / JK-International GmbH,
service technique Division JK-Global Service
(commande de pièces de rechange Köhlersshohner Straße 60
pour les composants) : 53578 Windhagen
GERMANY

Tel. : +49 (0) 22 24 / 818-861

E-mail : service@jk-globalservice.de

Commande des pièces de rechange pour JK-International GmbH,
les consommables : Division JK-Licht
Köhlersshohner Straße 60
53578 Windhagen
GERMANY

Tel. : +49 (0) 22 24 / 818-600

E-mail : info@jk-licht.de



DANGER !



Si vous ne respectez pas la notice d'utilisation :

- vous prenez le risque de graves blessures, voire d'un accident mortel,
- l'appareil et l'environnement peuvent être endommagés.
- Veuillez lire la présente notice d'utilisation avant de mettre en service votre appareil.
- Respectez les remarques et les règles de conduite nécessaires à un fonctionnement sécurisé de l'appareil.
- Mettez la notice d'utilisation et les informations complémentaires du fabricant à la disposition du personnel, sur les postes de travail.
- En cas de vente ou de cession de l'appareil à une tierce personne, il est impératif de lui remettre également la présente notice d'utilisation.

Propriété intellectuelle / Copyright

JK-Holding GmbH détient la propriété intellectuelle.

Il est interdit de reproduire intégralement ou partiellement le contenu, de le diffuser ou d'en abuser à des fins de concurrence et de le communiquer à des tiers.

Sous réserve de modifications techniques des illustrations et des indications de la présente notice d'utilisation !

Sommaire



1	Consignes de sécurité et avertissements.....	5
1.1	Généralités	5
1.1.1	Définitions	5
1.1.2	Explication des symboles.....	6
1.2	Utilisation normale.....	7
1.3	Erreurs d'utilisation prévisibles.....	7
1.4	Informations relatives à la sécurité pour le bronzage.....	8
1.4.1	Interdictions d'utilisation.....	8
1.4.2	Remarques importantes.....	9
1.4.3	Description des types de peau.....	11
1.4.4	Durées de bronzage EN	12
1.4.5	Durées de bronzage	14
1.4.6	Durées de bronzage (uniquement valable pour la Suisse)	17
1.5	Consignes de sécurité générales et avertissements.....	21
1.5.1	Obligations de l'exploitant.....	21
1.5.2	Qualification du personnel	21
1.5.3	Contenu de la livraison.....	21
1.5.4	Transport, montage et installation	22
1.5.5	Mise en service	24
1.5.6	Fonctionnement et maintenance.....	25
1.5.7	Mise hors service.....	25
1.5.8	Stockage	25
1.5.9	Élimination	25
1.5.10	Directives UE.....	26
1.5.11	Exportation.....	26
1.5.12	Modifications techniques.....	27
1.6	Plaques et autocollants sur l'appareil	28
1.7	Exclusion d'un défaut	30
1.8	Exclusion de responsabilité	31
2	Démontage / Montage / Mise en service.....	32
2.1	Démontage partie supérieure	33
2.2	Montage	37
3	Description	42
3.1	Contenu de la livraison.....	42
3.2	Équipement	42
3.3	Description de l'appareil.....	43
3.4	Description des fonctions	44



4	Fonctionnement.....	45
4.1	Consignes de sécurité pour l'utilisateur.....	45
4.2	Bronzer – mais comme il faut !.....	45
4.3	Aperçu du fonctionnement	47
4.4	Fonctions	48
4.4.1	Navigation.....	49
4.4.2	Info / Maintenance / Blocage des touches.....	50
4.5	Démarrage	51
5	Nettoyage et maintenance	52
5.1	Consignes de sécurité pour le nettoyage et la maintenance	52
5.2	Défauts.....	53
5.3	Nettoyage.....	53
5.3.1	Désinfection.....	53
5.3.2	Nettoyage en surface	54
5.3.3	Lampes	54
5.4	Plan de nettoyage.....	55
5.5	Maintenance	56
5.5.1	Plaques de verre acrylique.....	56
5.6	Plan de maintenance des pièces d'usure	57
5.7	Démontage pour les opérations de maintenance et de nettoyage	59
5.7.1	Démonter la partie rabattable.....	59
5.7.2	Démonter la plaque de couche.....	60
5.8	Consignes pour le changement des lampes	62
5.8.1	Lampes à décharge basse pression	63
5.9	Nettoyer ou changer les lampes dans la partie inférieure	64
5.10	Nettoyer ou changer les lampes dans la partie supérieure	64
5.11	Changer la carte parfumée AROMA.....	65
5.12	Nettoyer les fentes d'aération	65
6	Caractéristiques techniques	66
6.1	Puissance, valeurs de raccordement et niveau sonore	66
6.2	Dimensions	67
6.3	Équipement en lampes	68
6.3.1	ERGOLINE LightSpa Intense	68
6.3.2	ERGOLINE LightSpa Hybrid.....	69
6.3.3	ERGOLINE LightSpa Soft.....	70
6.4	Pièces de rechange, pièces d'usure et accessoires.....	71
7	Annexe	72
7.1	Plage de code d'équivalence	72
7.1.1	Description du code d'équivalence pour les lampes fluorescentes.....	73
8	Index	74

1 Consignes de sécurité et avertissements



Afin d'assurer un fonctionnement sécurisé de l'appareil, il est nécessaire de lire attentivement et de respecter les consignes de sécurité et les avertissements suivants.

Cette notice doit être conservée pour l'utilisation future.

Les consignes de sécurité regroupées ici seront, si nécessaire, de nouveau mentionnées dans les chapitres correspondants.

1.1 Généralités

1.1.1 Définitions

Opérateur

Propriétaire ou personne qui met les appareils décrits ici à la disposition d'utilisateurs dans le cadre d'une utilisation commerciale. L'opérateur est responsable du fonctionnement régulier de l'appareil et du respect des intervalles de maintenance.

Utilisateur privé

Propriétaire ou personne qui ne met pas les appareils décrits ici à la disposition d'utilisateurs dans le cadre d'une utilisation commerciale, mais à titre privé. L'utilisateur privé est responsable du fonctionnement régulier de l'appareil et du respect des intervalles de maintenance.

Utilisateur

Personne qui utilise l'appareil.

Personnel

Personnes chargées du fonctionnement, du nettoyage et des travaux généraux de maintenance pour le compte de l'exploitant, et qui instruisent les utilisateurs sur le fonctionnement des appareils.

Électrotechnicien

Personne ayant suivi une formation professionnelle appropriée, disposant des connaissances et de l'expérience requises des directives en vigueur, de manière à pouvoir identifier et prévenir les risques pouvant émaner de l'électricité.

Personnel technique formé et autorisé

Personnel technique d'une société tiers formé et autorisé pour les travaux d'installation et de maintenance de certains appareils.



1.1.2 Explication des symboles

Dans la présente notice d'utilisation, nous utilisons les consignes de sécurité suivantes :

DANGER !



Nature et source du danger
Cette consigne de sécurité attire l'attention sur un risque direct pour l'intégrité physique et la vie.

DANGER !



Nature et source du danger
Cette consigne de sécurité attire l'attention sur un risque pour l'intégrité physique et la vie provoqué par l'électricité.

ATTENTION !



Nature et source du danger
Cette consigne de sécurité attire l'attention sur un risque de dommage pour l'appareil, les matériaux et l'environnement.



REMARQUE :

Ce symbole ne désigne pas de consigne de sécurité, mais des informations pour une meilleure compréhension des opérations.

1.2 Utilisation normale



Cet appareil est conçu pour des séances de bronzage esthétique d'une personne adulte pour un type de peau adapté. Vous trouverez d'autres informations sur les pages 11 et 45.

Certaines personnes ne doivent pas utiliser cet appareil, voir chapitre '1.4.1 Interdictions d'utilisation'.

L'appareil ne doit pas être utilisé de manière autonome par des utilisateurs dont les capacités physiques, sensorielles ou psychiques sont limitées, qui manquent d'expérience et/ou de connaissances. S'il existe le moindre doute, les personnes concernées ne doivent pas utiliser l'appareil !

L'appareil sera utilisé uniquement avec les lampes indiquées ou des lampes de caractéristiques identiques. Les durées de bronzage indiquées dans la présente notice d'utilisation ne sont valables que pour l'équipement en lampes tel qu'il est indiqué.

Tout autre utilisation est considérée comme non conforme. Le fabricant décline toute responsabilité pour les dommages pouvant en résulter. L'exploitant ou l'utilisateur privé est seul responsable.

L'utilisation normale suppose le respect des instructions et des conditions de service et de maintenance émanant du constructeur. Le service, la maintenance et la remise en état de l'appareil sont réservés aux personnes qualifiées et agréées, familiarisées avec l'appareil et informées des risques éventuels.

1.3 Erreurs d'utilisation prévisibles

Les utilisations suivantes de l'appareil sont strictement interdites :

- Il est interdit d'utiliser l'appareil à plusieurs en même temps. La plaque de couche pourrait craquer et entraîner des blessures.
- Il est interdit aux personnes pesant plus de 135 kg d'utiliser l'appareil. La plaque de couche pourrait craquer et entraîner des blessures.
- La prolongation de la séance de bronzage au-delà des limites indiquées peut provoquer des brûlures et des lésions durables de la peau.
- Pendant l'utilisation de l'appareil, aucune autre personne ne doit se trouver dans la pièce, en particulier aucun enfant.
- Pendant l'utilisation de l'appareil, aucun animal de compagnie ne doit se trouver dans la pièce.
- N'accrochez aucun objet sur la partie supérieure, ne la chargez pas.
- Les orifices d'entrée et de sortie ne doivent pas être couverts, par exemple par une serviette ou un vêtement.
- L'appareil ne doit pas être branché sur une prise multiple, un bloc multiprise ou une rallonge.
- L'appareil doit uniquement être branché sur une prise électrique sécurisée et séparée.
- Il est interdit aux personnes de moins de 18 ans d'utiliser l'appareil.



1.4 Informations relatives à la sécurité pour le bronzage

1.4.1 Interdictions d'utilisation



DANGER !



Rayonnement UV

Risque de lésions cutanées et oculaires et de maladies de la peau !

- Respectez les consignes ci-dessous.

Il est interdit aux personnes suivantes d'utiliser l'appareil :

- Les adolescents de moins de 18 ans
- Les personnes qui ne peuvent pas bronzer
- Les personnes ne pouvant pas bronzer sans recevoir un coup de soleil
- Les personnes qui sont exposées rapidement à un coup de soleil
- Les personnes présentant un coup de soleil aigu
- Les personnes qui ont eu dans leur enfance plusieurs coups de soleil graves
- Les personnes dont la pigmentation des cheveux est rousse
- Les personnes présentant une décoloration atypique de la peau
- Les personnes qui ont eu ou ont un cancer de la peau
- Les personnes présentant un haut risque de cancer de la peau (par exemple cas de cancer de la peau dans la famille)
- Les personnes dans la famille desquelles est apparu le cancer épithélial
- Les personnes en cours de traitement médical pour photo-sensibilité
- Les personnes prenant des médicaments photosensibles
- Les personnes présentant des taches de rousseur et les personnes sujettes à développer des taches de rousseur
- Les personnes présentant sur toute la peau plus de 16 taches pigmentées (diamètre de 2 mm et plus)
- Les personnes présentant des grains de beauté atypiques (les grains de beauté atypiques sont par exemple des naevus asymétriques d'un diamètre supérieur à 5 mm, avec des variations de pigmentation et des contours irréguliers)
- En cas de doute, veuillez impérativement demander conseil au médecin !



Les personnes suivantes ne doivent utiliser l'appareil qu'après consultation avec leur médecin :

- Les personnes souffrant de maladies chroniques, notamment de la peau
- Les personnes souffrant de maladie du système immunitaire / de maladies auto-immunes
- Les personnes ayant une collagénose (par ex. lupus érythémateux, sclérodermie)
- Les personnes souffrant de rosacea (rosacée)
- Les personnes souffrant de varicosités, de télangiectasie (par ex. couperose, M. Osler, spider naevus)
- Les personnes souffrant d'une tension artérielle basse, de maladies cardiovasculaires
- Les personnes souffrant de maladies veineuses
- Les personnes souffrant d'un cancer
- Les personnes ayant des plaies récentes liées à opération ou une intervention chirurgicale
- Les personnes ayant un tatouage ou un piercing qui ne sont pas encore complètement cicatrisés
- Les femmes enceintes

Si, en dépit de la sécurité médicale, des doutes subsistent quant à la compatibilité, effectuer d'abord une séance test de maximum 5 minutes et observer les réactions. Si l'on n'a constaté aucune réaction indésirable après 48 heures, une séance normale peut alors être commencée.

1.4.2 Remarques importantes

Toutes les autres personnes doivent respecter les consignes suivantes :

Risque de lésions cutanées et oculaires et de maladies de la peau !

- Un abus d'exposition peut provoquer des coups de soleil. L'exposition trop fréquente aux rayons UV du soleil ou des appareils UV peut provoquer un vieillissement prématuré de la peau et entraîner le risque de tumeur de la peau.
- Les sujets particulièrement sensibles à la lumière UV et les personnes utilisant certains médicaments et produits cosmétiques devront faire preuve de prudence. En cas de doute, veuillez impérativement demander conseil au médecin !
- Si des symptômes inattendus tels que des démangeaisons apparaissent dans les 48 heures suivant la première séance de bronzage, il convient de consulter un médecin.

Conduite à tenir avant, pendant et après un bain de soleil :

- Pendant la séance de bronzage, aucune autre personne ne doit se trouver dans la pièce, en particulier aucun enfant.
- Avant le bronzage, retirez tous les bijoux et parures (également les piercings).
- Éliminer en temps utile les produits cosmétiques de la peau avant le bronzage et n'utilisez aucun produit de protection solaire.
- N'utilisez jamais de produit pour accélérer le bronzage.



- La lumière UV peut provoquer des lésions irréversibles de la peau et des yeux. Si elle n'est pas protégée, la surface de l'œil peut s'irriter et, dans certains cas, l'irradiation excessive peut endommager la rétine. Après de nombreuses séances répétées, le sujet peut développer une cataracte. Utilisez les lunettes de protection anti-UV jointes (N° de référence sur www.Ergoline.com). Les lentilles de contact et les lunettes de soleil ne remplacent pas les lunettes de protection.
- Protégez contre le rayonnement les parties sensibles de la peau, par exemple les cicatrices, les tatouages et les parties génitales.
- Respectez la durée des séances de bronzage recommandée.
- La dose d'UV dispensée à chaque séance de bronzage, qui provoque une rougeur cutanée (DEM, dose érythémale minimale), ne doit pas être dépassée. Si la peau rougit entre 16 à 24 heures environ après le bronzage, vous ne devez plus utiliser l'appareil de bronzage pendant une semaine. Au bout d'une semaine vous pouvez recommencer avec la première séance de bronzage conformément au tableau de bronzage.
- L'intervalle entre deux séances de bronzage doit être d'au moins de 48 heures ! Vous ne prendrez pas en plus de bain de soleil le même jour.
- Consultez le médecin si vous constatez des tuméfactions récalcitrantes, des lésions de la peau ou si des taches pigmentées se forment sur la peau.

Remarque générale

- Avec les progrès du bronzage, la durée d'exposition (= exposition au rayonnement) doit être allongée et, après un certain degré de bronzage, il ne peut plus y avoir de progrès. Vous ne devez en aucun cas prolonger la durée d'exposition de manière arbitraire, même si vous restez dans la limite des temps d'exposition autorisés. En conséquence, les sujets ne peuvent parvenir qu'à un certain degré de bronzage en fonction de leur type de peau, sans risque pour leur santé.

1.4.3 Description des types de peau



DANGER !



Brûlures cutanées et troubles chroniques !

Les personnes ayant le type de peau I ne doivent pas utiliser le solarium.

Dans les cas des types de peau II, III et IV :

- Respectez les durées de bronzage.
- Respectez les consignes de sécurité.



REMARQUE :

Les durées de bronzage ne s'appliquent qu'à l'équipement en lampes tel qu'il est mentionné sur l'autocollant.

L'intervalle entre deux séances de bronzage doit être d'au moins 48 heures.

La dose annuelle maximale de 25 kJ/m² ne doit pas être excédée.

La dose maximale est déterminée selon NMSC.¹

Type de peau I	Type de peau II	Type de peau III	Type de peau IV
Peau sensible	Peau claire	Peau normale	Peau mate
Coups de soleil systématiques à fréquents	Coups de soleil fréquents	Coups de soleil rares	Coups de soleil exceptionnels
Supporte peu l'exposition au soleil.	Supporte une exposition au soleil d'env. 10 à 20 minutes.	Supporte une exposition au soleil d'env. 20 à 30 minutes.	Supporte une exposition au soleil d'env. 40 minutes

¹ NMSC : Non Melanoma Skin Cancer (cancers de la peau autres que les mélanomes)



1.4.4 Durées de bronzage EN



REMARQUE :

Les personnes ayant le type de peau I ne devraient pas utiliser cet appareil.

- Respectez les durées de bronzage recommandées.

Les prescriptions nationales doivent être respectées !

La dose de bronzage de 3 kJ/m² par série de bronzage ne devrait pas être dépassée.

La durée maximale de bronzage ne doit pas dépasser 33 minutes.

L'intervalle entre deux séances de bronzage devrait être d'au moins 48 heures.

Le nombre de minutes de bronzage ne devrait pas dépasser 833 minutes par an.

ERGOLINE LightSpa Intense :

- Lampes à décharge basse pression
LightSpa SUN by Ergoline R 120 W S 36 1514033-..
- Lampes à décharge basse pression
LightSpa SUN by Ergoline R 120 W S 40 1514026-..
- Lampes à décharge basse pression
LightSpa SUN by Ergoline R 100 W S 35 1514034-..

ERGOLINE LightSpa Hybrid :

- Lampes à décharge basse pression
LightSpa SUN by Ergoline R 120 W S 36 1514033-..
- Lampes à décharge basse pression
LightSpa SUN by Ergoline R 120 W S 40 1514026-..
- Lampes à décharge basse pression
LightSpa SUN by Ergoline R 100 W S 35 1514034-..
- Lampes à décharge basse pression
LightSpa CARE by Ergoline R 120 W C 30 1514074-..
- Lampes à décharge basse pression
LightSpa CARE by Ergoline R 120 W C 36 1514075-..
- Lampes à décharge basse pression
LightSpa CARE by Ergoline R 100 W C 31 1514073-..

ERGOLINE LightSpa Soft :

- Lampes à décharge basse pression
LightSpa CARE by Ergoline R 120 W C 30 1514074-..
- Lampes à décharge basse pression
LightSpa CARE by Ergoline R 100 W C 31 1514073-..
- Lampes à décharge basse pression
LightSpa CARE by Ergoline R 120 W C 36 1514075-..



Nombre de séances de bronzage	Type de peau I	Type de peau II	Type de peau III	Type de peau IV
	[min]	[min]	[min]	[min]
1	–	5	5	5
2	–	11	11	11
3	–	13	13	13
4	–	13	13	13
5	–	16	16	16
6	–	16	16	16
7	–	20	20	20
8	–	22	22	22
9	–	25	25	25
10	–	25	25	25



REMARQUE :

Conformément à la norme EN 60335-2-27:2013, le programme de bronzage ne dépend pas du type de peau.

La même durée de bronzage est recommandée pour tous les types de peau, à l'exception des types de peau I.



1.4.5 Durées de bronzage



REMARQUE :

- Respectez les durées de bronzage.

La dose de bronzage de 3 kJ/m² par série de bronzage ne devrait pas être dépassée.

ERGOLINE LightSpa Intense :

- Lampes à décharge basse pression
LightSpa SUN by Ergoline R 120 W S 36 1514033-..
- Lampes à décharge basse pression
LightSpa SUN by Ergoline R 120 W S 40 1514026-..
- Lampes à décharge basse pression
LightSpa SUN by Ergoline R 100 W S 35 1514034-..

Nombre de séances de bronzage	Type de peau I	Type de peau II	Type de peau III	Type de peau IV
	[min]	[min]	[min]	[min]
1	–	7	7	7
2	–	7	8	9
3	–	8	10	11
4	–	9	11	13
5	–	10	13	16
6	–	11	14	18
7	–	12	16	20
8	–	13	17	22
9	–	14	19	25
10	–	15	20	27
11	–	16	22	29
à partir de 12	–	17	24	32
Nombre maximum de séances de bronzage par an (NMSC) :	–	71	50	37

ERGOLINE LightSpa Hybrid :

- Lampes à décharge basse pression
LightSpa SUN by Ergoline R 120 W S 36 1514033-..
- Lampes à décharge basse pression
LightSpa SUN by Ergoline R 120 W S 40 1514026-..
- Lampes à décharge basse pression
LightSpa SUN by Ergoline R 100 W S 35 1514034-..
- Lampes à décharge basse pression
LightSpa CARE by Ergoline R 120 W C 30 1514074-..
- Lampes à décharge basse pression
LightSpa CARE by Ergoline R 120 W C 36 1514075-..
- Lampes à décharge basse pression
LightSpa CARE by Ergoline R 100 W C 31 1514073-..



Nombre de séances de bronzage	Type de peau I	Type de peau II	Type de peau III	Type de peau IV
	[min]	[min]	[min]	[min]
1	–	7	7	7
2	–	7	8	9
3	–	8	10	11
4	–	9	11	13
5	–	10	13	15
6	–	11	14	17
7	–	12	16	20
8	–	13	17	22
9	–	14	19	24
10	–	15	20	26
11	–	16	22	28
à partir de 12	–	17	24	31
Nombre maximum de séances de bronzage par an (NMSC) :	–	69	49	38



ERGOLINE LightSpa Soft :

- Lampes à décharge basse pression
LightSpa CARE by Ergoline R 120 W C 30 1514074-..
- Lampes à décharge basse pression
LightSpa CARE by Ergoline R 100 W C 31 1514073-..
- Lampes à décharge basse pression
LightSpa CARE by Ergoline R 120 W C 36 1514075-..

Nombre de séances de bronzage	Type de peau I	Type de peau II	Type de peau III	Type de peau IV
	[min]	[min]	[min]	[min]
1	–	7	7	7
2	–	7	8	9
3	–	8	10	11
4	–	9	11	13
5	–	10	13	15
6	–	11	14	17
7	–	12	16	20
8	–	13	17	22
9	–	14	19	24
10	–	15	20	26
11	–	16	22	28
à partir de 12	–	17	24	31
Nombre maximum de séances de bronzage par an (NMSC) :	–	70	49	38

1.4.6 Durées de bronzage

(uniquement valable pour la Suisse)



REMARQUE :

- Respectez les durées de bronzage.

La dose de bronzage de 3 kJ/m² par série de bronzage ne devrait pas être dépassée.

Une nouvelle séance doit toujours commencer 3 semaines après la dernière exposition au soleil ou à des rayons UV dans un solarium. Le délai d'attente entre deux séances de bronzage est de 48 heures.

ERGOLINE LightSpa Intense :

- Lampes à décharge basse pression
LightSpa SUN by Ergoline R 120 W S 36 1514033-..
- Lampes à décharge basse pression
LightSpa SUN by Ergoline R 120 W S 40 1514026-..
- Lampes à décharge basse pression
LightSpa SUN by Ergoline R 100 W S 35 1514034-..

1ère série de séances

Nombre de séances de bronzage	Type de peau I	Type de peau II	Type de peau III	Type de peau IV
	[min]	[min]	[min]	[min]
1	—	7	7	7
2	—	12	12	12
3	—	15	15	15
4	—	17	17	17
5	—	19	19	19
6	—	23	23	23
7	—	25	25	25
8	—	28	28	28
9	—	32	32	32
10	—	32	32	32



2ème à 5ème série de séances

Nombre de séances de bronzage	Type de peau I	Type de peau II	Type de peau III	Type de peau IV
	[min]	[min]	[min]	[min]
1	—	17	17	17
2	—	21	21	21
3	—	24	24	24
4	—	24	24	24
5	—	28	28	28
6	—	32	32	32
7	—	32	32	32
8	—	32	32	32

ERGOLINE LightSpa Hybrid :

- Lampes à décharge basse pression
LightSpa SUN by Ergoline R 120 W S 36 1514033-..
- Lampes à décharge basse pression
LightSpa SUN by Ergoline R 120 W S 40 1514026-..
- Lampes à décharge basse pression
LightSpa SUN by Ergoline R 100 W S 35 1514034-..
- Lampes à décharge basse pression
LightSpa CARE by Ergoline R 120 W C 30 1514074-..
- Lampes à décharge basse pression
LightSpa CARE by Ergoline R 120 W C 36 1514075-..
- Lampes à décharge basse pression
LightSpa CARE by Ergoline R 100 W C 31 1514073-..

1ère série de séances

Nombre de séances de bronzage	Type de peau I	Type de peau II	Type de peau III	Type de peau IV
	[min]	[min]	[min]	[min]
1	—	7	7	7
2	—	12	12	12
3	—	15	15	15
4	—	16	16	16
5	—	18	18	18
6	—	23	23	23
7	—	25	25	25
8	—	28	28	28
9	—	31	31	31
10	—	31	31	31

2ème à 5ème série de séances

Nombre de séances de bronzage	Type de peau I	Type de peau II	Type de peau III	Type de peau IV
	[min]	[min]	[min]	[min]
1	—	17	17	17
2	—	21	21	21
3	—	24	24	24
4	—	24	24	16
5	—	28	28	28
6	—	31	31	31
7	—	31	31	31
8	—	31	31	31



ERGOLINE LightSpa Soft :

- Lampes à décharge basse pression
LightSpa CARE by Ergoline R 120 W C 30 1514074-..
- Lampes à décharge basse pression
LightSpa CARE by Ergoline R 100 W C 31 1514073-..
- Lampes à décharge basse pression
LightSpa CARE by Ergoline R 120 W C 36 1514075-..

1ère série de séances

Nombre de séances de bronzage	Type de peau I	Type de peau II	Type de peau III	Type de peau IV
	[min]	[min]	[min]	[min]
1	—	7	7	7
2	—	12	12	12
3	—	15	15	15
4	—	16	16	16
5	—	19	19	19
6	—	23	23	23
7	—	25	25	25
8	—	28	28	28
9	—	31	31	31
10	—	31	31	31



2ème à 5ème série de séances

Nombre de séances de bronzage	Type de peau I	Type de peau II	Type de peau III	Type de peau IV
	[min]	[min]	[min]	[min]
1	—	17	17	17
2	—	21	21	21
3	—	24	24	24
4	—	24	24	24
5	—	28	28	28
6	—	31	31	31
7	—	31	31	31
8	—	31	31	31

1.5 Consignes de sécurité générales et avertissements



1.5.1 Obligations de l'exploitant

En votre qualité d'opérateur, vous êtes tenu de tenir à disposition des instructions de service, de nettoyage et de maintenance claires et de garantir par des formations et des instructions le fonctionnement correct et normal ainsi que la manipulation normale de l'appareil.

Vos instructions doivent permettre le fonctionnement et la manipulation sans danger de l'appareil conformément aux prescriptions nationales d'hygiène du travail et de protection de l'environnement, et respecter les caractéristiques et les éléments pertinents de votre exploitation. A l'intérieur de l'Union Européenne s'applique la Directive UE 89/391/CEE.

1.5.2 Qualification du personnel

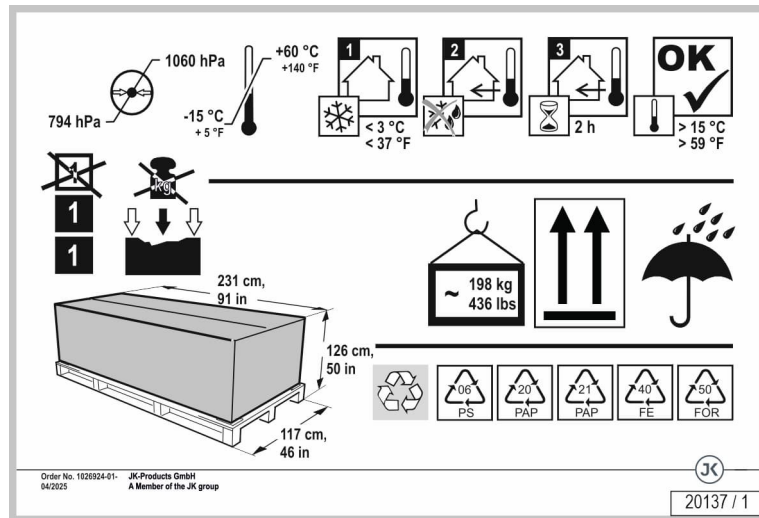
En votre qualité d'opérateur, vous êtes tenu d'instruire votre personnel et d'attirer son attention sur les prescriptions légales et de prévention des accidents. Assurez-vous que votre personnel a compris la présente notice d'utilisation et qu'il l'applique. C'est particulièrement le cas pour les points suivants :

- Les informations des rubriques 'Utilisation normale' et 'Erreurs d'utilisation prévisibles'
- Les consignes de sécurité du chapitre Fonctionnement
- Les consignes d'utilisation
- Les consignes de nettoyage et de maintenance
- Mettez la notice d'utilisation et les informations complémentaires du fabricant à la disposition des personnels, sur les postes de travail.
- Vérifiez régulièrement que votre personnel applique les consignes de sécurité, est conscient des risques et applique les consignes d'utilisation.
- Veillez à ce que les intervalles de nettoyage soient respectés, en particulier le nettoyage après chaque séance de bronzage.
- Assurez-vous que votre personnel conseille correctement vos clients, en particulier pour la durée des séances de bronzage, les risques potentiels et le fonctionnement de l'appareil.
- Il est interdit aux personnes de moins de 18 ans d'utiliser l'appareil. Donnez pour instruction à vos personnels de contrôler la carte d'identité en cas de doute.

1.5.3 Contenu de la livraison

Vous trouverez les informations sur le contenu de la livraison dans le chapitre Description, page 42.

1.5.4 Transport, montage et installation



L'appareil est livré par une entreprise spécialisée ou installé et monté par un service technique agréé.

Montage

 **DANGER !**



Risque pour les personnes de choc électrique et de brûlures !

- Le raccordement électrique doit être conforme aux réglementations nationales.
- Seul un personnel spécialisé, formé et agréé est habilité à procéder à la remise en état de l'appareil.
- L'appareil est raccordé au secteur à l'aide d'un cordon d'alimentation avec une prise de mise à la terre.
- Coupez la tension sur l'appareil avant de procéder à tous travaux.
- L'appareil doit être branché sur une prise de courant uniquement si le contact de protection est correctement installé.
- La protection doit être assurée par un disjoncteur différentiel (interrupteur FI) avec un courant différentiel résiduel de 30 mA au maximum.
- Avant de raccorder l'appareil, assurez-vous que l'alimentation secteur est conforme aux données de raccordement de l'appareil (voir page 66).
- Risque d'incendie en cas de surchauffe ! Ne pas utiliser de prise multiple, de bloc multiprise et de rallonge.

Technique de ventilation

 ATTENTION !

Risque de surchauffe due à la perturbation de la diffusion d'air !

Des dysfonctionnements sont possibles.

- Ne pas modifier ni obturer les zones d'arrivée, d'évacuation et de circulation d'air vers l'appareil ou entreprendre de modifications arbitraires. La responsabilité du constructeur pour les dommages qui pourraient en résulter est exclue.
- Faites attention aux conditions environnementales (page 23).



Lieu d'implantation

ATTENTION !



Air salin ! Air chargé en substances polluantes !

Endommagements de l'appareil dus à la corrosion sur le boîtier et les composants électriques.

- Ne pas installer l'appareil dans une piscine.
- Ne pas exploiter l'appareil dans des lieux exposés à des conditions environnementales agressives (p. ex. air à teneur en chlore)

L'appareil peut être endommagé !

En cas de grandes différences de température entre le transport et le lieu de montage, ne pas mettre l'appareil en service immédiatement après installation.

- Patientez au moins 2 heures avant de raccorder l'appareil à l'alimentation électrique.

Conditions ambiantes

- Température ambiante optimale : de +15 °C à +32 °C
- Température de stockage : de -15 °C à +60 °C

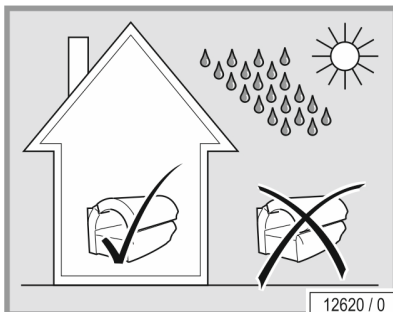
L'appareil peut être endommagé !

Il est interdit d'utiliser l'appareil à l'extérieur.

Tenir l'appareil éloigné de toute flamme nue ou source d'inflammation.

À des altitudes supérieures à 2000 m au-dessus du niveau de la mer, il est nécessaire de modifier l'équipement pour pouvoir garantir un fonctionnement correct.

Par principe, l'appareil ne convient pas à une utilisation dans des équipements mobiles (p.ex. bateaux, bus, trains).





1.5.5 Mise en service



DANGER !



Cordon d'alimentation endommagé !

Risque pour les personnes : chocs électriques et brûlures.

- Ne pas mettre l'appareil en service si le cordon d'alimentation est endommagé.



REMARQUE :

Vous trouverez dans le chapitre 2 et 2.2 la description d'un changement du cordon d'alimentation.

L'appareil est livré prêt à l'emploi et au branchement.

Si le système d'alimentation électrique autonome (tels que les réseaux locaux ou les systèmes de secours) a provoqué des perturbations, l'opérateur est tenu responsable de l'installation électrique domestique. Les mesures de protection du système d'alimentation électrique autonome doivent correspondre, tant par leur fonction que par leur mode d'action, à celles appliquées dans une installation domestique ainsi qu'à celles prévues pour le système ERGOLINE. Cela doit être garanti même en cas de fonctionnement non synchrone avec le réseau.

Informez le service client si vous constatez des dommages liés au transport lors du déballage et du montage de l'appareil.

Veuillez tenir compte des remarques suivantes, afin de pouvoir régler rapidement et sans complication les dommages :

- Les dommages évidents doivent être notifiés au transporteur par écrit dans les 4 jours ouvrables, date de livraison et de réception de la notification au transporteur comprise.
- Si vous constatez des dommages liés au transport, veuillez les signaler directement à votre équipe de montage.
- La demande de réparation doit être adressée au transporteur / à l'équipe de montage du fait que, en vertu des conditions générales du transporteur, le risque du transport est endossé par le client.



REMARQUE :

En cas de risque d'incendie, coupez immédiatement l'alimentation électrique lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité.

Veuillez également respecter les dispositions légales, réglementaires et professionnelles, qui ne sont pas affectées par ce qui précède.



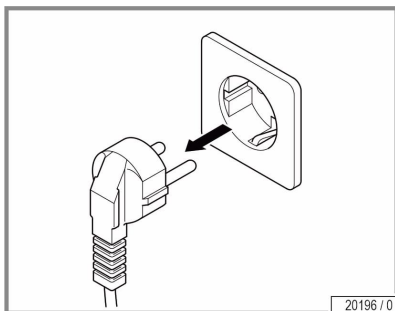
1.5.6 Fonctionnement et maintenance

Le fonctionnement correct, la maintenance et l'entretien sont les conditions pour assurer l'intégrité physique et la sécurité des utilisateurs pendant le fonctionnement et pour garantir les fonctionnalités normales de l'appareil.

Respectez les informations et les recommandations de la présente notice d'utilisation. Veillez à respecter les intervalles de contrôle, de maintenance et d'entretien. Veillez à ce que les lampes soient changées au terme de la durée prévue pour leur utilisation.

Il est interdit d'effectuer des conversions et des modifications sur l'appareil. L'autorisation d'exploitation devient caduque en cas de non-respect !

1.5.7 Mise hors service



Pour mettre l'appareil hors service, temporairement ou définitivement, débranchez la prise secteur.

Pour la mise hors service définitive de l'appareil, respectez les prescriptions légales concernant l'élimination.

1.5.8 Stockage

Stocker l'appareil au sec, dans un lieu non exposé aux fluctuations de température. L'appareil refroidi peut être emballé sous un film pour le protéger des rayures.

- Température de stockage : de -15 °C à +60 °C

1.5.9 Élimination

Prescriptions environnementales – Mise au rebut des lampes et des piles

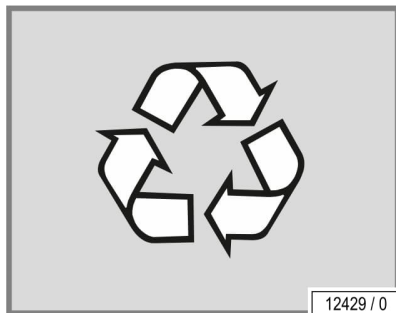
Les lampes contiennent un agent fluorescent et d'autres déchets de mercure.

À l'intérieur de l'Union Européenne s'applique la réglementation de transposition de la Directive relative aux déchets 2018/851/CE. Selon la loi allemande sur les déchets et conformément aux règlements municipaux sur les déchets, les lampes doivent être mises au rebut suivant une procédure documentée.

Le service de vente local est là pour vous assister dans l'élimination des lampes :

- Veuillez indiquer par téléphone ou par écrit à votre agence le nombre de lampes à éliminer.

Le service de vente vous indique un centre de livraison de vos lampes ou, en liaison avec une entreprise de déchèterie, se charge de ramasser les lampes et de les mettre aux déchets conformément à la réglementation. Ce service est payant. La réglementation nationale spécifique s'applique hors d'Allemagne. Adressez-vous à votre service de vente local.



Emballage

L'emballage est constitué de matériaux entièrement recyclables. Les emballages qui ne sont plus utilisés peuvent être retournés au groupe d'entreprises JK. Pour de plus amples informations, n'hésitez pas à contacter le service de vente ou le revendeur.

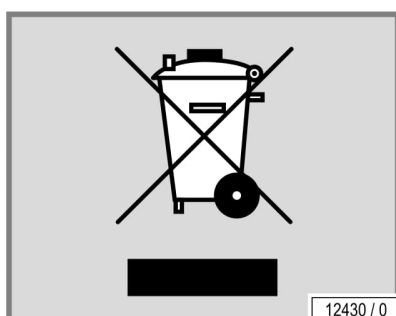
Élimination des appareils usagés

L'appareil a été conçu à partir de matériaux recyclables. Pour en savoir plus sur la composition ou les risques liés aux matériaux utilisés, adressez-vous au groupe d'entreprises JK.

Conformément à la Directive 2012/19/CE, le fabricant est tenu de reprendre et de mettre au rebut certains composants électriques et électroniques.

Les composants et appareils sont marqués par le symbole ci-dessous.

La mise aux rebus de cet appareil est réalisée sur demande par le groupe d'entreprises JK conformément à la réglementation applicable. Ce service est gratuit. Pour de plus amples informations, n'hésitez pas à contacter le service commercial ou le revendeur.



Numéros d'enregistrement

Les entreprises du groupe JK sont enregistrées en tant que fabricants en Allemagne et prennent en charge toutes les obligations en liaison avec la réglementation allemande sur les appareillages électriques et électroniques.

Numéro d'enregistrement JK-International GmbH, Division JK-Licht GmbH (lampes) :
WEEE-DE 61515020

Numéro d'enregistrement JK-Licht GmbH (appareils) :
WEEE-DE 62655951

1.5.10 Directives UE

Voir déclaration de conformité CE fournie.

1.5.11 Exportation

Nous attirons votre attention sur le fait que les appareils sont exclusivement conçus pour le marché européen.

Ils ne doivent pas être utilisés dans des pays tels que les États-Unis ou le Canada !

Le groupe JK décline toute responsabilité en cas de non-respect de ces dispositions !

1.5.12 Modifications techniques

L'appareil a été construit selon les règles de l'art et la réglementation de sécurité applicable. Nous nous réservons le droit d'apporter les améliorations techniques nécessaires pour l'amélioration de l'appareil par rapport aux illustrations et aux informations de la présente notice d'utilisation.

Il est interdit d'effectuer des conversions et des modifications sur l'appareil. Le non-respect de ces dispositions invalide la conformité CE !

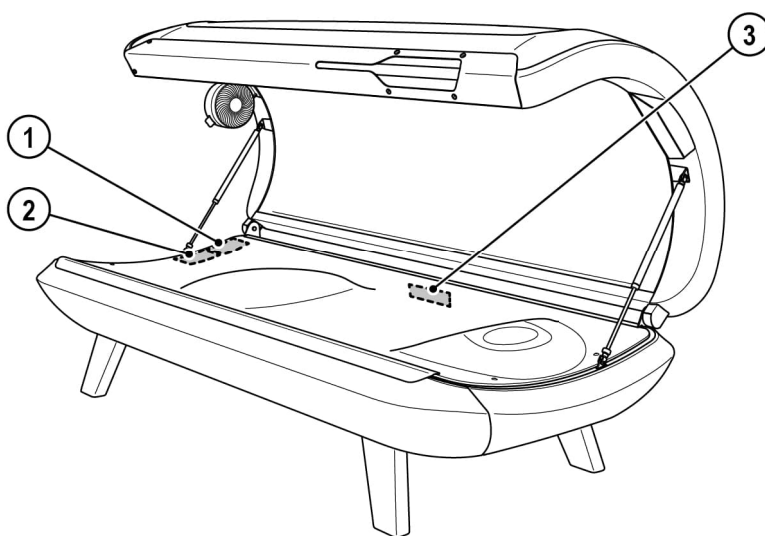
Utilisez uniquement les pièces de rechange d'origine. Le non-respect de ces dispositions invalide la conformité CE !





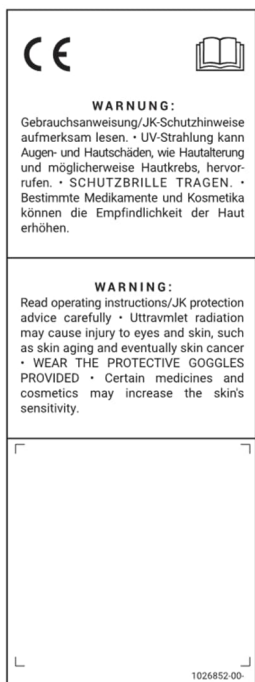
1.6 Plaques et autocollants sur l'appareil

Des plaques sont apposées sur l'appareil pour attirer l'attention sur les zones dangereuses ou sur les informations importantes des composants de l'appareil. Les plaques mentionnées ci-dessous sont uniquement des exemples. Assurez-vous que les plaques d'avertissement sont toujours facilement identifiables et lisibles. Remplacer les plaques les plaques d'avertissement et les autocollants manquants.



20109 / 0

1 : Autocollant avertissements UE (1026852-..)



20155 / 0

Cet autocollant comprend la fiche de langues ' 1026933-.. (cf. Documentation technique).

L'autocollant se trouve sur la banquette dans la zone des pieds.

2 : Autocollant Equipement en lampes

			DAYON LightSpa Hybrid			
	①	8x 2x 4x 2x	-	LightSpa SUN by Ergoline R 120W SXX LightSpa SUN by Ergoline R 80W SXX LightSpa CARE by Ergoline R 120 WCXX LightSpa CARE by Ergoline R 80 WCXX	1514023- 1514026- 1514074- 1514075-	120-R-XX-XX/(XX-X,X) 80-R-(27-36)/(3,5-4,7) 120-R-XX-XX/(XX-X,X) 80-R-XX-XX/(X,X-X,X)
	②	8x 4x	-	LightSpa SUN by Ergoline R 100 WSXX LightSpa CARE by Ergoline R 100 WCXX	1514034- 1514073-	100-R(23-30)/(2,3-3,1) 100-R-23-30/(2,3-3,1)
	③	-	1	UVA + Rotlicht LED Board SPECT RA	1026551-	-
UV-Typ 3 EN 60535-2-27:2013 max Eff 0,15 W/m² UV-A + 0,15 W/m² UV-B			JK-Products GmbH / GERMANY			102684700-.doc

20188 / 0

Vous trouverez des indications précises sur les lampes dans l'annexe.

3 : Plaque signalétique

Ergoline		JK-Products GmbH		2011	
		53578 Windhagen / Germany			
Typ: 100001410		Spannung/Voltage ~		Lstg./Input	
Art.-No.: 00000000		400 - 415V 50~ / 50Hz		60000 W	
Serial-No.: 00000000					

20187 / 1

La plaque signalétique est apposée à l'arrière de la partie inférieure. Elle comporte des informations importantes pour l'identification de l'appareil (p.ex. le numéro de série = n° de série).

Autocollant Composants sensibles aux décharges électrostatiques (85662-..)

Cet autocollant se trouve à plusieurs endroits sur l'appareil.



1.7 Exclusion d'un défaut

Dans la mesure où l'acheteur fait valoir des défauts de l'appareil, sur la base de la garantie légale et/ou de la promesse de garantie, les dispositions suivantes s'appliquent : Les pièces d'usure comme les lampes à décharge basse pression (tubes) et les consommables (aroma) sont exclus de la garantie, ainsi que les plaques en verre acrylique.

D'autre part, les pièces en bois sont soumises à une garantie limitée, car il s'agit d'un produit naturel pouvant présenter des différences ou des déviations naturelles. Les éléments suivants ne peuvent donc pas être considérés comme des défauts :

- la forme des anneaux en bois et des nœuds,
- les nuances de bois,
- les veinures ou nœuds naturels,
- la dilatation ou la rétraction naturelle en cas d'humidité absorbée ou libérée,
- légère torsion,
- les craquellements,
- l'apparition de fissures,
- les écoulements de résine
- et les légères irrégularités du bois.

Si la marchandise est défectueuse, JK-International est obligé et autorisé à procéder au choix soit à l'amélioration de l'objet défectueux, soit à son remplacement. Dans la mesure où la réparation ou le remplacement sont impossibles ou ont échoué, l'acheteur peut révoquer le contrat ou réduire raisonnablement le prix de vente.

Le délai de garantie est de deux ans à compter de la date de livraison ou, dans la mesure où une réception s'avère nécessaire, à compter de la date de réception. Les droits du client au titre de la garantie s'appliquent indépendamment et sans préjudice des recours prévus par le contrat de vente.

1.8 Exclusion de responsabilité



La responsabilité du groupe JK, indépendamment des dispositions légales, est exclue si le dommage est dû à une ou plusieurs des causes suivantes :

- l'utilisation interdite de l'appareil ;
- l'installation, la mise en service, le fonctionnement et la maintenance non conformes de l'appareil ;
- l'utilisation de l'appareil alors que les dispositifs de sécurité sont défectueux, qu'ils n'ont pas été installés correctement ou que les dispositifs de sécurité et de protection, y compris l'étiquette d'avertissement, ne sont pas opérationnels ;
- la violation des consignes de la notice d'utilisation sur le transport, le stockage, l'installation, la mise en service, le fonctionnement et la maintenance ;
- modifications non autorisées de l'appareil ;
- la non surveillance des pièces d'usure ;
- les réparations non conformes ;
- l'utilisation de pièces de rechange autres que les pièces d'origine ;
- les catastrophes provoquées par l'action de corps étrangers et les cas de force majeure.
- recours à un personnel non formé ou un technicien non qualifié.

À noter :

JK-International GmbH décline toute responsabilité en cas de dommage causé par un montage incorrect !

2 Démontage / Montage / Mise en service



Deux personnes sont nécessaires pour les travaux de démontage et de montage sur l'appareil.

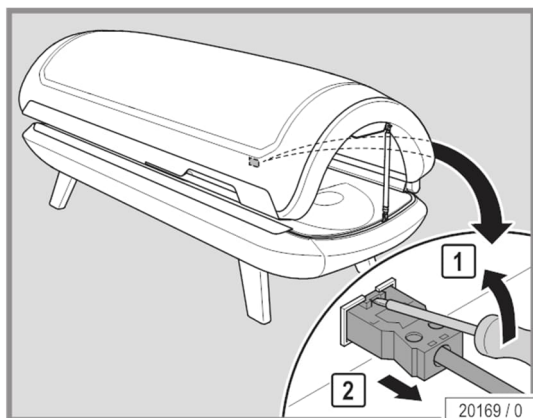


REMARQUE :

JK-International GmbH décline toute responsabilité en cas de dommage causé par un montage incorrect !
Veuillez lire attentivement la présente notice de montage avant de commencer le montage et suivez les instructions de cette notice.

Outils nécessaires pour le montage :

- Clé Allen 4 mm (fournie à la livraison)
- Gants de protection
- Tournevis cruciforme
- Ciseaux ou pince coupante



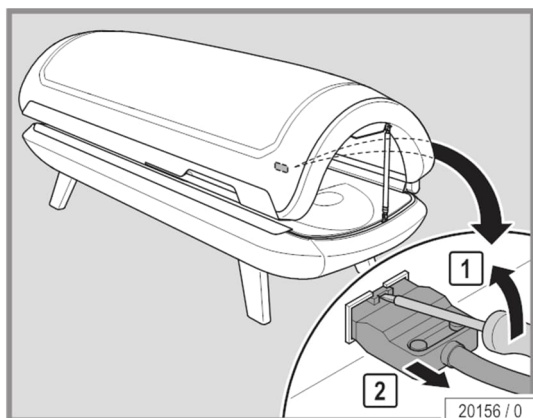
- Soulever avec précaution l'ergot d'encliquetage de la prise à l'aide d'un tournevis.
- Débrancher la prise secteur.



REMARQUE :

La prise doit être débranchée du câble d'alimentation uniquement si l'appareil est déjà monté.

- Soulever avec précaution l'ergot d'encliquetage de la prise à l'aide d'un tournevis.
 - Cette prise relie la partie supérieure à la partie inférieure.
- Tirer la prise.



REMARQUE :

La prise doit être retirée du câble de raccordement uniquement si l'appareil est déjà monté.

2.1 Démontage partie supérieure



ATTENTION !



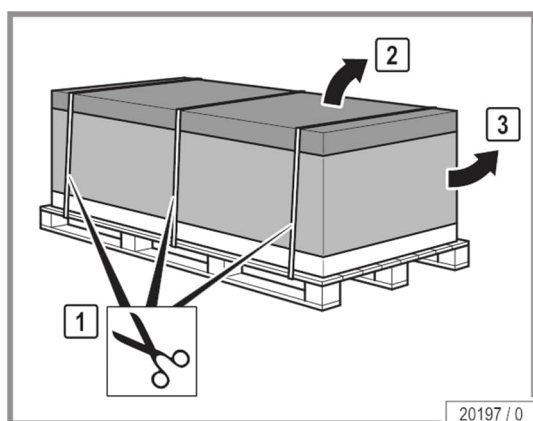
Risque de blessures aux mains !

- Portez gants de protection pendant les travaux de montage pour éviter les blessures.



REMARQUE :

Pour déplacer l'appareil vers son emplacement, il peut être nécessaire de le démonter. En cas de problème de poids et de manipulation, l'appareil doit toujours être démonté.



- Retirer l'emballage :

1. Couper les sangles et les retirer.
2. Relever le couvercle.
3. Soulever la caisse du carton.



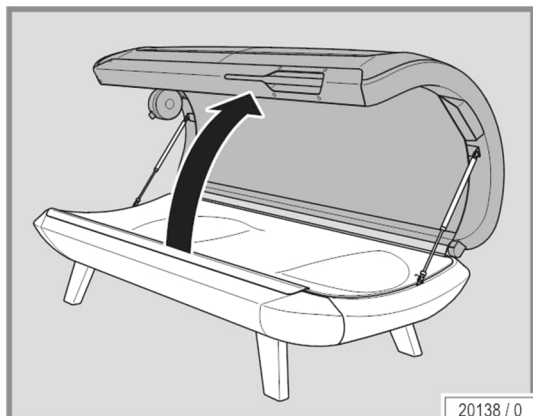
REMARQUE :

Éliminer les cartons et palettes. Vous trouverez d'autres informations au chapitre 1.5.9 Élimination à la page 25.



REMARQUE :

JK-International GmbH décline toute responsabilité en cas de dommage causé par un montage incorrect ! Veuillez lire attentivement la présente notice de montage avant de commencer le montage et suivez les instructions de cette notice.



20138 / 0

- Ouvrir la partie supérieure.



20139 / 0

- La partie supérieure doit être maintenue avec les mains par une deuxième personne.



REMARQUE :

Soutenir légèrement la partie supérieure, sinon elle risque de basculer en arrière.

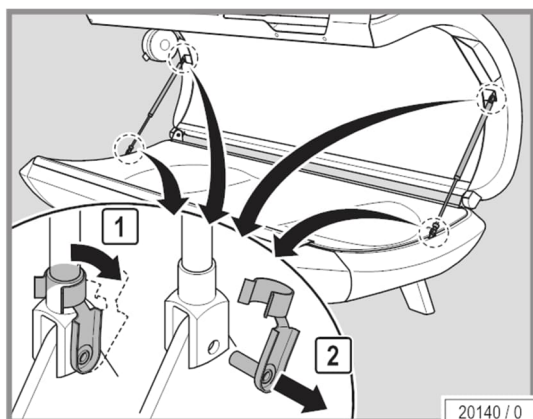


DANGER !



Risque de blessure par des forces mécaniques !

- Retirer les clavettes et la goupille uniquement lorsque l'appareil est ouvert !

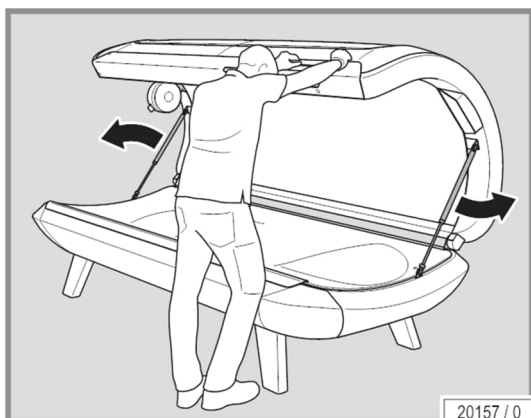


20140 / 0

Démonter l'amortisseur à gaz

- Ouvrir la clavette de sécurité.
- Retirer la goupille.
- Mettre la clavette de sécurité de côté.

Une clavette de sécurité se trouve sur la partie supérieure et une autre sur la partie inférieure de l'amortisseur à gaz.



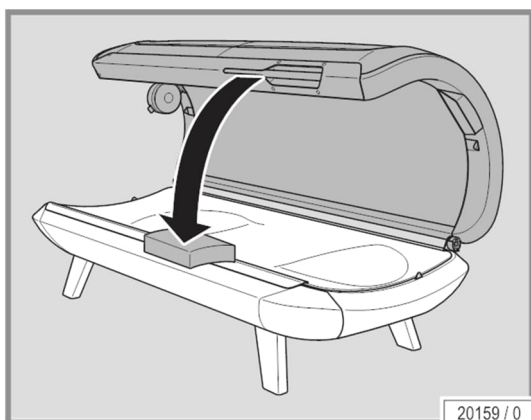
- Retirer l'amortisseur à gaz.



REMARQUE :

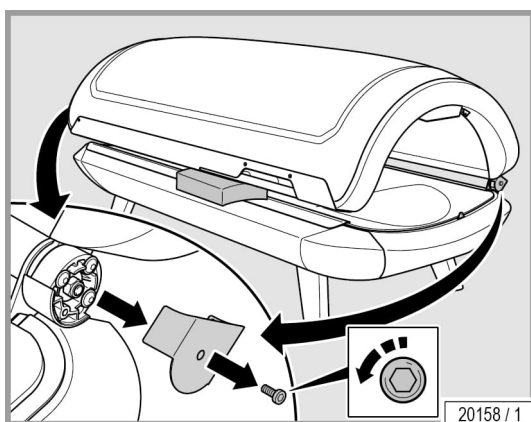
Afin d'éviter tout endommagement de l'appareil, placer une protection contre les rayures entre la partie supérieure et la partie inférieure.

- Fermer la partie supérieure.



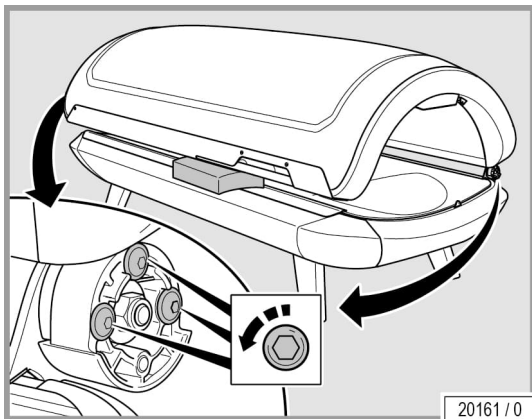
REMARQUE :

Préparer une surface propre et douce avant de soulever la partie supérieure. Dimensions : env. 1200 mm x 2200 mm (p. ex. : emballage en carton de l'appareil).

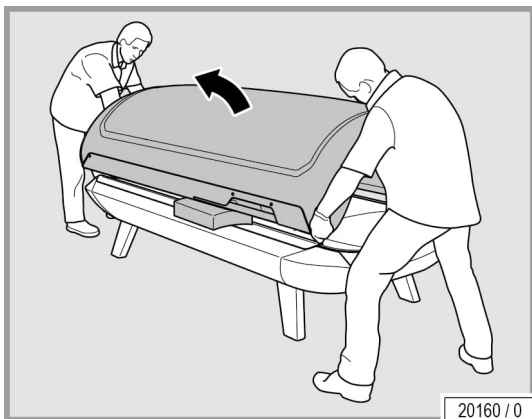


- Desserrer la vis.
- Retirer le capuchon de protection.
- Mettre les vis de côté.

Outillage : Clé Allen 4 mm



- Dévisser trois vis et les retirer.
- Mettre les vis de côté.
- ✓ Outillage : Clé Allen 4 mm



Cette étape doit exclusivement être effectuée par deux personnes !

- Soulever la partie supérieure fermée et la placer avec précaution sur le côté sur une surface propre et douce.



REMARQUE :

Préparer une surface propre et douce avant de soulever la partie supérieure. Dimensions : env. 1200 mm x 2200 mm (p.ex. : emballage en carton de l'appareil).

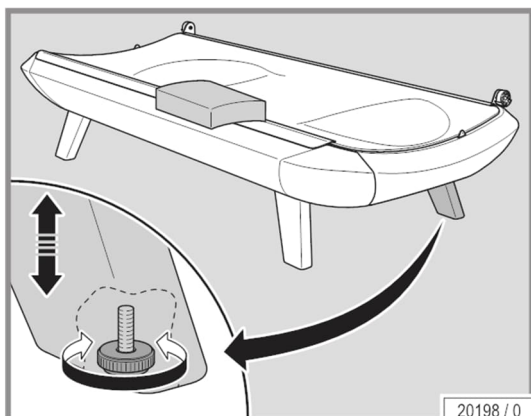
2.2 Montage

⚠ ATTENTION !

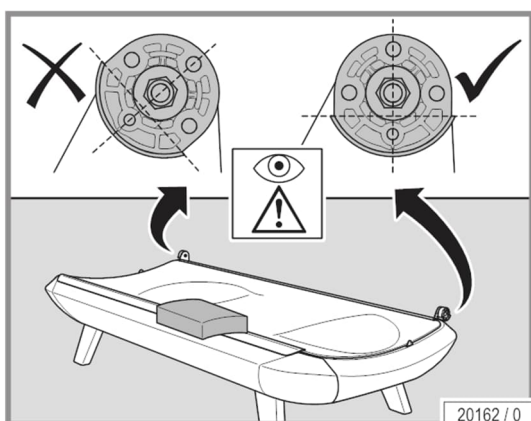


Risque de blessures aux mains !

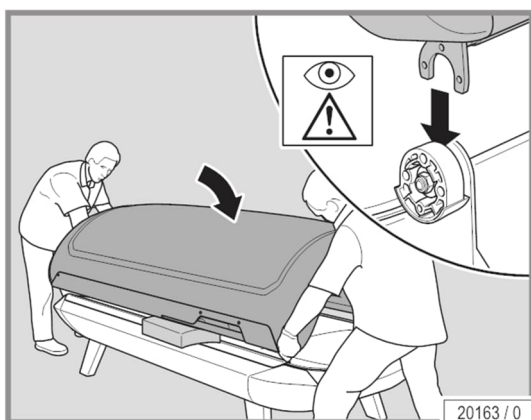
- Portez gants de protection pendant les travaux de montage pour éviter les blessures.



- Régler l'extrémité du pied droit ou l'extrémité de la tête du pied droit.
- ✓ Les pieds sont considérés comme réglés lorsque les quatre pieds reposent uniformément sur le sol.

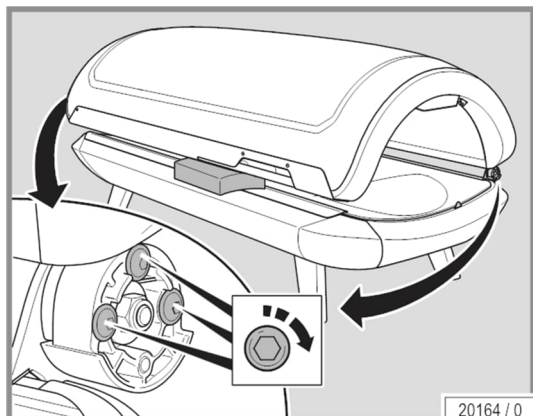


- Déposer la protection contre les rayures.
- Placer les logements à l'horizontale.

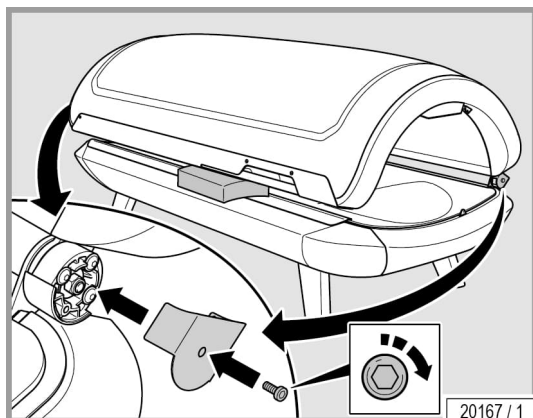


Cette étape doit exclusivement être effectuée par deux personnes !

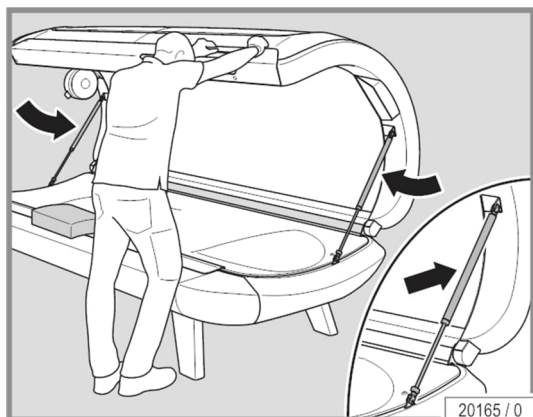
- Placer soigneusement la fourche de la partie supérieure dans les logements de la partie inférieure.



- Serrer trois vis à chaque fois.
- ✓ Outillage : Clé Allen 4 mm



- Placer le capuchon de protection.
 - Serrer la vis.
- Outillage : Clé Allen 4 mm



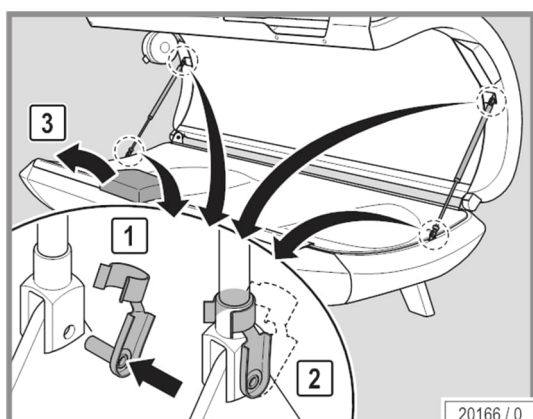
Monter l'amortisseur à gaz

- Insérer l'amortisseur à gaz dans les logements.



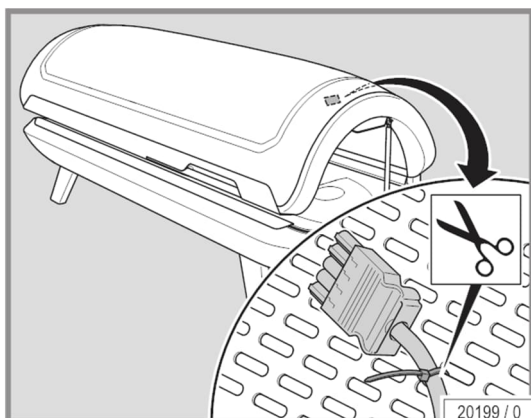
REMARQUE :

Le réservoir d'huile de l'amortisseur à gaz doit toujours être tourné vers le haut.

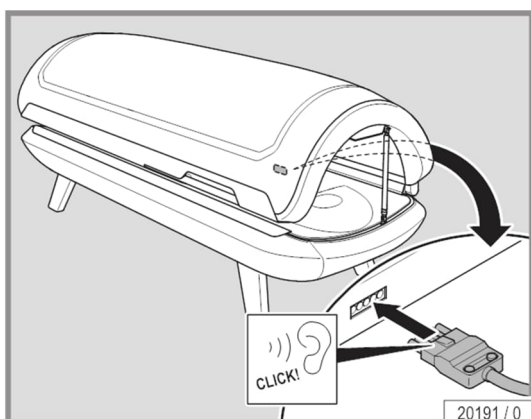


- Insérer la goupille dans l'embout à chape.
- Replier la clavette de sécurité.
- Retirer la protection contre les rayures.

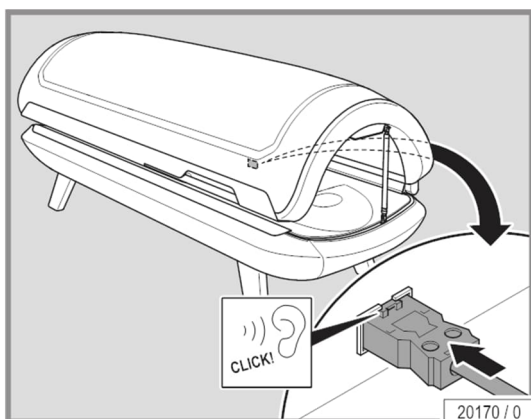
Une clavette de sécurité se trouve sur la partie supérieure et une autre sur la partie inférieure de l'amortisseur à gaz.



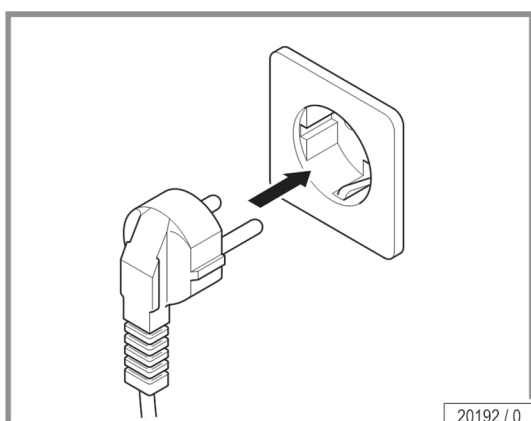
- Couper les attaches de câbles pour libérer la prise de la partie supérieure.
- ✓ Outillage : Ciseaux ou pince coupante



- Insérer la prise de connexion de la partie supérieure dans la prise correspondante de la partie inférieure et verrouiller.



- Insérer la prise réseau et la verrouiller.

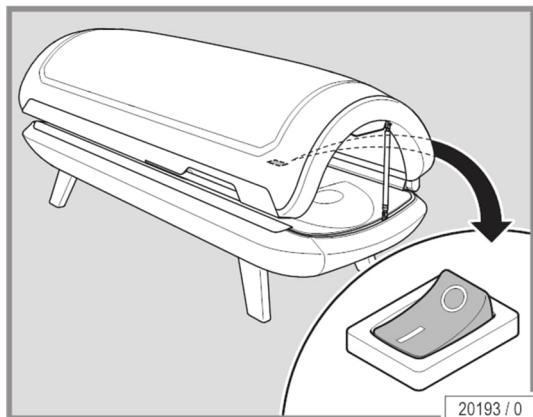


- Brancher la prise de mise à la terre dans la prise électrique.

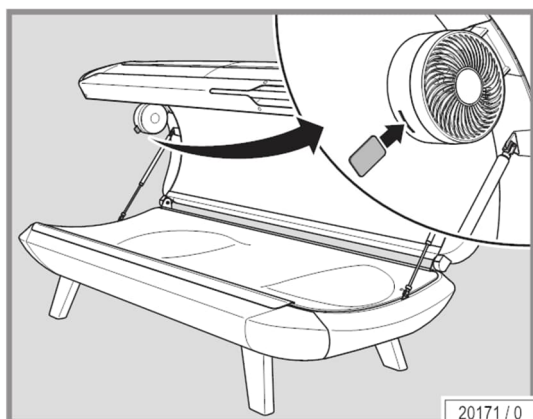


REMARQUE :

La prise secteur doit toujours être accessible afin que l'appareil puisse être débranché. Vous trouverez d'autres informations au chapitre 'Mise en service', à la page 24.



- Placez l'interrupteur ON / OFF situé à l'arrière de l'appareil sur « ON ».



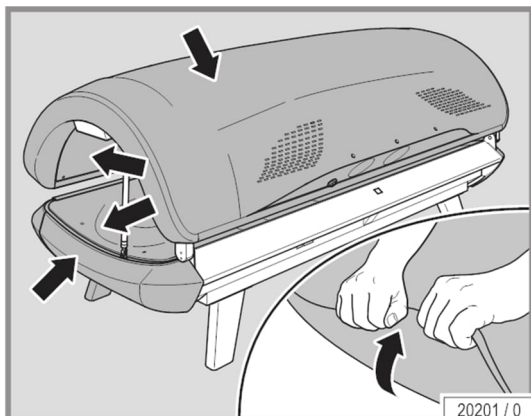
- Insérer la carte parfumée AROMA dans l'ouverture du ventilateur.



REMARQUES :

Les films sur les plaques en acrylique doivent absolument être retirés pour assurer un fonctionnement sécurisé des lampes.

Les films sur les revêtements doivent également être retirés afin d'éviter d'endommager la peinture.



- Retirer les films de protection de la partie supérieure, de la partie inférieure et des plaques en acrylique.



REMARQUE :

Avant la première utilisation de l'appareil, il faut le nettoyer et désinfecter en profondeur. Vous trouverez des informations supplémentaires sur le nettoyage de l'appareil au chapitre 'Plan de nettoyage' à la page 55.

3 Description



3.1 Contenu de la livraison

- Solarium
- Clé mâle à six pans creux (clé Allen)
- Lunettes de protection UV
- Lampes à décharge basse pression
- Documentation technique
- Carte parfumée pour AROMA

3.2 Équipement

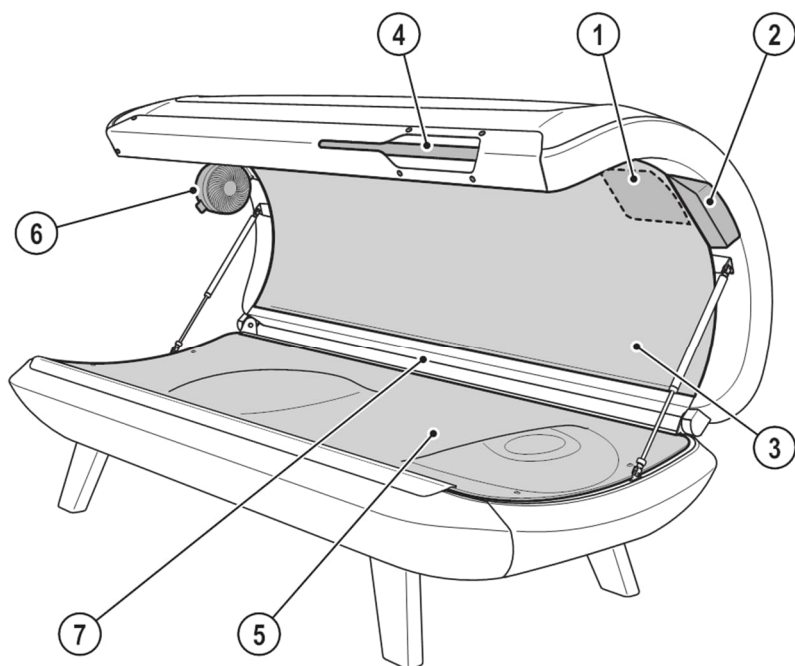
L'équipement des appareils varie en fonction du type d'appareil de bronzage.

Cette notice d'utilisation prend en compte tous les composants et fonctions de série et optionnels qui sont importants pour l'exploitation et/ou la maintenance.

Les fonctionnalités du tableau de commande dépendent elles aussi de l'équipement.

Seules les touches pouvant être utilisées sont affichées.

3.3 Description de l'appareil



20110 / 0

1. DEL SPECTRA (selon l'équipement)
2. Commande
3. Lampes à décharge basse pression, partie supérieure
4. Poignée, partie supérieure
5. Lampes à décharge basse pression, partie inférieure
6. Refroidissement du corps avec AROMA
7. Interrupteur Marche / Arrêt (à l'arrière de l'appareil)



3.4 Description des fonctions

Les composants techniques essentiels d'un solarium sont une source de rayonnement UV artificielle, ainsi qu'une structure mécanique avec une surface d'utilisation définie.

La lampe ERGOLINE LightSpa dorlote la peau grâce à l'association de la lumière UV bronzante et de la lumière de beauté soignante Beauty. Pour un teint éclatant et ensoleillé.

Les modèles se différencient par différentes sources de lumière :

LightSpa Intense

LightSpa Intense correspond à des résultats de bronzage directement visibles. Les technologies UV les plus modernes (SPECTRA by Ergoline / UV) des solariums professionnels garantissent un beau bronzage intense.

LightSpa Hybrid

LightSpa Hybrid associe la lumière UV bronzante et la lumière de beauté Beauty pour un beau bronzage avec un soin de la peau. SPECTRA by Ergoline (Hybrid) dans la zone du visage et 28 tubes LightSpa sur le corps garantissent des résultats toujours réussis.

LightSpa Soft

LightSpa Soft entretient la zone du visage avec des LED Beauty sans UV (SPECTRA by Ergoline / Beauty). 28 tubes LightSpa CARE bronzent et entretiennent le corps.

4 Fonctionnement



4.1 Consignes de sécurité pour l'utilisateur



DANGER !



Rayonnement UV

Risque de lésions cutanées et oculaires ou de maladies de la peau !

- Respecter les consignes de sécurité et les avertissements du chapitre 1.

4.2 Bronzer – mais comme il faut !

Pour profiter comme il faut de l'appareil de bronzage, il faut respecter certains points. Ici quelques réponses aux questions souvent posées.

Maquillage sur un appareil de bronzage ?

Les produits cosmétiques contiennent toutes sortes de matières. Qu'il s'agisse d'émulsifiants, de graisses ou de ce que l'on appelle des agents odorants – en liaison avec des rayons UV, ceux-ci peuvent provoquer des réactions allergiques de la peau.

Il convient donc d'utiliser uniquement des produits cosmétiques spécialement conçus pour les solariums.

C'est pourquoi, avant toute utilisation d'un appareil de bronzage : se démaquiller obligatoirement ! Le maquillage ferme les pores du visage. La lumière UV d'un appareil de bronzage ouvrant ces pores fermés, non seulement la lumière pénètre dans la peau, mais aussi des éléments du maquillage qui provoquent une allergie.

Une autre conséquence négative du maquillage est que la texture de la peau s'altère avec le temps. Aussi beau qu'un maquillage décent puisse être – en liaison avec la lumière UV, il nuit plus qu'il n'apporte. Donc : se démaquiller avant tout bronzage, pour une meilleure mise en valeur par la suite.

Une douche après l'appareil de bronzage ?

Le bronzage se fait dans la peau, pas sur la peau, il ne peut donc pas être lavé. Soignez votre peau après la douche avec une crème hydratante.

Médicaments et bronzage en même temps ?

Il est connu que certains médicaments augmentent la sensibilité de la peau aux rayons UV. La probabilité est élevée avec les antibiotiques, les sulphonamides, les médicaments psychopharmacologiques, les antidiabétiques et les diurétiques. Les produits solaires qui contiennent des psoralènes ou de la coumarine rendent également la peau plus sensible. En cas de doute, consulter d'abord un médecin, afin de profiter du bronzage sans aucun risque.

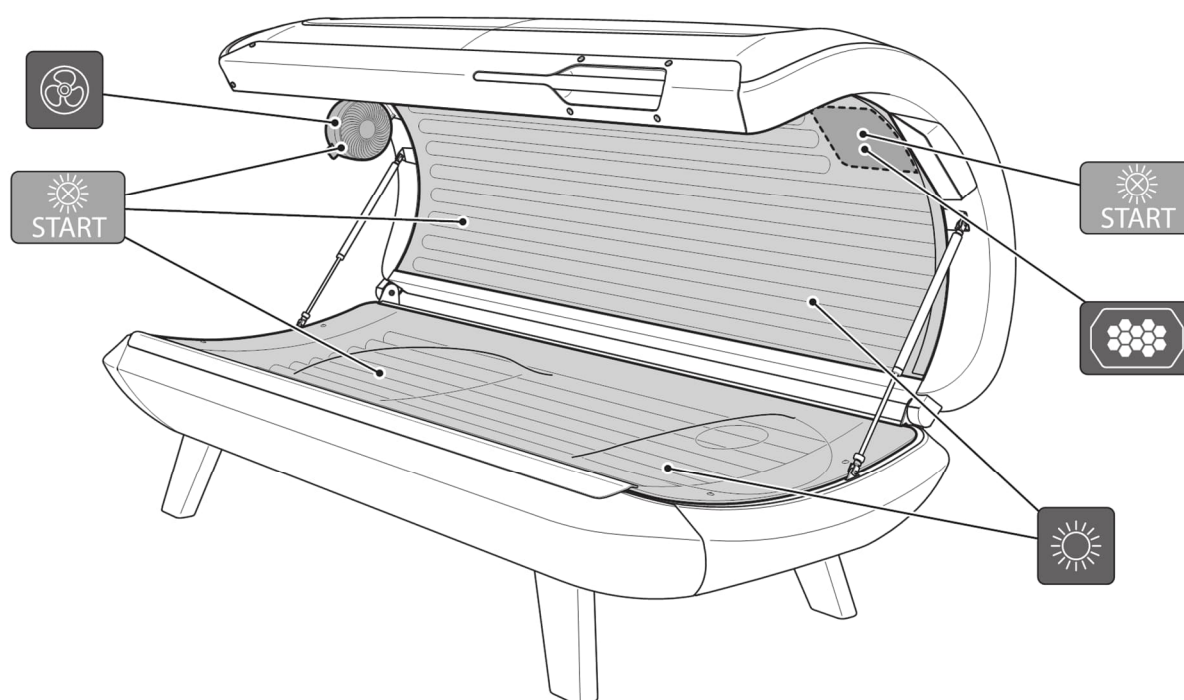


Des lentilles de contact sur l'appareil de bronzage ?

La réponse est : Oui ! Comme tous les autres utilisateurs d'appareils de bronzage, ceux qui portent des lentilles de contact doivent également porter des lunettes de protection spéciales, qui protègent les yeux des rayons UV. Pour assurer une meilleure protection, les personnes qui portent des lunettes ou des lentilles de contact peuvent demander à leur opticien des lentilles de contact avec protection UV. Le filtre UV-A et UV-B incorporé dans les lentilles protège la cornée et l'intérieur de l'œil presque à 100 % contre la lumière UV puissante.

Les utilisateurs d'appareils de bronzage peuvent non seulement en profiter à l'extérieur mais aussi sur l'appareil de bronzage. Vous pouvez aussi porter ces lentilles de contact sans restriction sur l'appareil de bronzage. Si vous avez d'autres questions, veuillez-vous adresser à votre opticien ou à votre ophtalmologue.

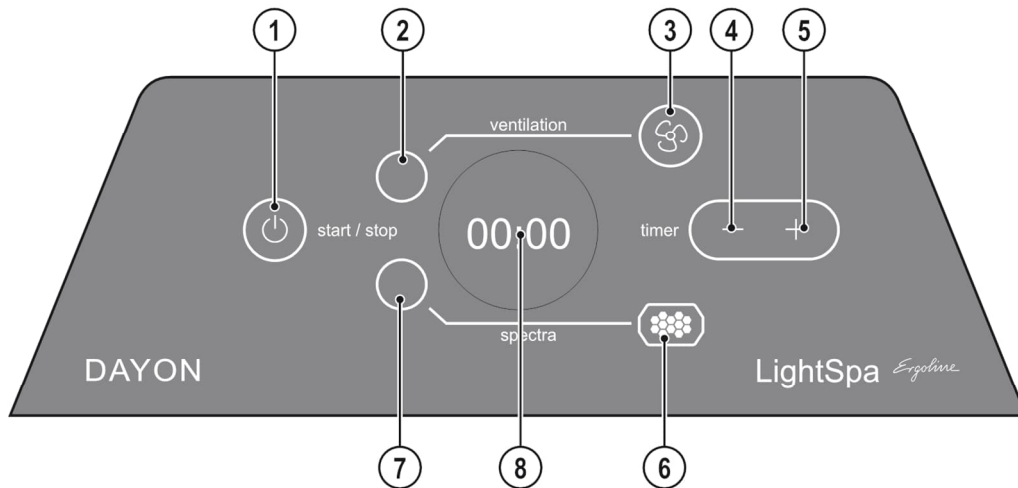
4.3 Aperçu du fonctionnement



20112 / 0

Symbole	Information
	START/STOP
	Ventilation du corps
	Lampes LED
	Lampes

4.4 Fonctions

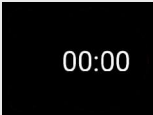
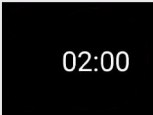
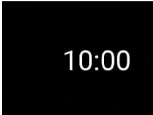
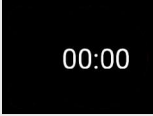
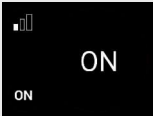
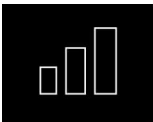


20113 / 0

INTERIOR DISPLAY

1. Touche START- / STOP
2. VENTILATION DU CORPS (affichage)
3. VENTILATION DU CORPS (touche)
4. MOINS (touche)
5. PLUS (touche)
6. LED SPECTRA (touche) (pas pour LightSpa Soft)
7. LED SPECTRA (affichage) (pas pour LightSpa Soft)
8. Écran Durée de bronzage / aération / LED SPECTRA

4.4.1 Navigation

Sélection de pictogrammes / Séquence de touches	Description / Affichage à l'écran	Information
	Touche PLUS	En appuyant sur cette touche, vous modifiez l'heure.
	Touche MOINS	En appuyant sur cette touche, vous modifiez l'heure.
	Réglage de l'heure  	En mode veille, appuyer sur plus ou moins pour modifier l'heure. Maintenir la touche plus ou la touche moins pendant 2 secondes pour faire défiler plus rapidement les minutes dans un sens ou dans l'autre.
	Touche START/STOP 	Après avoir réglé l'heure, appuyer sur cette touche pour démarrer l'appareil.
	Maintenir la touche START/STOP appuyée pendant 3 secondes.	L'appareil s'arrête. État de l'appareil : Veille
	Veille sans blocage des touches	L'appareil est prêt à fonctionner.
	Veille avec blocage des touches	 Maintenir la touche appuyée pendant 3 secondes pour désactiver pendant 60 secondes le blocage des touches.
	Touche LED SPECTRA  	 En appuyant sur cette touche, les LED SPECTRA sont activées ou désactivées. ON / OFF
	Touche VENTILATION DU CORPS   	 En appuyant sur cette touche, vous modifiez les niveaux du ventilateur. Niveau 0 à 3

4.4.2 Info / Maintenance / Blocage des touches

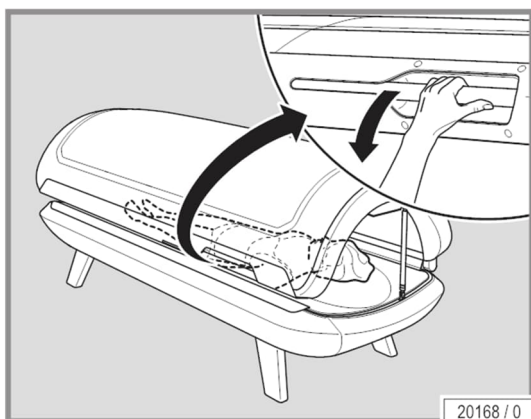


Sélection de pictogrammes / Séquence de touches	Description / Affichage à l'écran	Information
	Lorsqu'aucune touche n'est touchée pendant 10 secondes, l'appareil se met automatiquement en mode veille, et les valeurs actuelles sont prises en charge.	Maintenir la touche appuyée pendant 3 secondes. ou appuyer sur ou
	Réinitialiser la durée de fonctionnement des lampes après un changement de lampes :	Maintenir la touche appuyée pendant 3 secondes pour réinitialiser les heures de service des lampes.
	Désactiver le blocage des touches :	Maintenir la touche appuyée pendant 3 secondes pour verrouiller l'appareil.
	Activer le blocage des touches	Maintenir la touche appuyée pendant 3 secondes pour déverrouiller l'appareil.
	Affichage des heures de service :	Affiche la totalité des heures de service de l'appareil.
	Affichage d'un changement de lampe recommandé :	Effectuer un changement de lampes et ensuite réinitialiser la durée de fonctionnement des lampes.

Sélection de pictogrammes / Séquence de touches	Description / Affichage à l'écran	Information
	Affichage de la version du logiciel : 	Affiche la version du logiciel de l'appareil.  Appui bref, état de l'appareil : Mode veille.



4.5 Démarrage



- Fermer la partie supérieure.
- Appuyer sur la touche START/STOP.

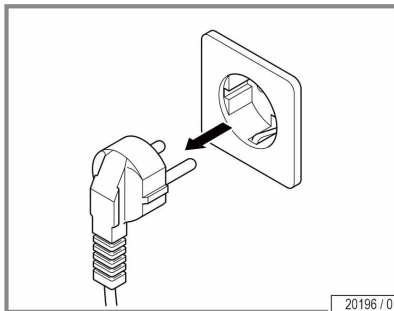
Les fonctions suivantes sont activées au démarrage :

- Lampes et LED SPECTRA
- Refroidissement du corps

5 Nettoyage et maintenance



5.1 Consignes de sécurité pour le nettoyage et la maintenance



 **DANGER !**



L'appareil est sous tension électrique !

Risque pour les personnes : chocs électriques et brûlures.

- Débrancher la prise secteur avant toute intervention sur l'appareil !
-

5.2 Défauts

Si l'INTERIOR DISPLAY n'affiche pas 00:00 dans les 5 secondes :

- contrôlez la prise secteur,
- placez l'interrupteur ON / OFF sur 'ON,
- adressez-vous au service après-vente.



5.3 Nettoyage



DANGER !



Des infections peuvent être transmises par contact cutané !

En conséquence, tous les appareils et toutes les pièces d'appareil que l'utilisateur a touché pendant la séance de bronzage doivent être désinfectés après chaque séance de bronzage :

- Plaque de couche
- Poignées et panneau de commande
- Lunettes de protection UV

5.3.1 Désinfection

Pour une désinfection rapide et efficace, nous recommandons d'utiliser un désinfectant nettoyant rapide adapté.



REMARQUE :

- Pour obtenir une désinfection efficace, respectez la durée d'action du produit. Respectez les instructions du fabricant.
- Après le temps de traitement recommandé, supprimer les résidus des produits de nettoyage et de désinfection.
- Utiliser pour cela des serviettes en papier propres et douces.
- Effectuez un contrôle visuel. Répétez le processus de nettoyage si vous trouvez des zones sales ou des résidus de produits de nettoyage et de désinfection.
- Effectuer un nouveau contrôle visuel.



5.3.2 Nettoyage en surface

Surfaces en verre acrylique



ATTENTION !



Ne pas nettoyer à sec – risque de rayures !

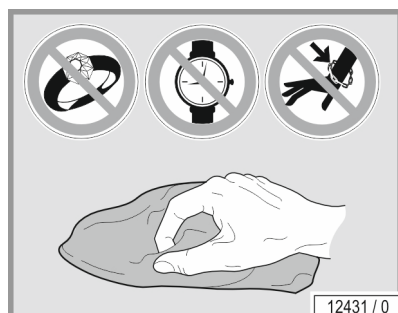
Le non-respect de ces instructions entraîne la suppression du droit à la garantie.

- Pour un nettoyage rapide des surfaces en verre acrylique et une hygiène irréprochable, utiliser exclusivement un désinfectant nettoyant rapide pour les plaques en verre acrylique.
- Ne pas utiliser des désinfectants ou des détergents concentrés (p. ex. lysoforme, alcool éthylique ou autres produits à base d'alcool) pour le nettoyage.

Les plaques en verre acrylique deviennent inutilisables si elles sont encrassées !

La poussière qui se dépose sur les plaques est brûlée par les lampes chaudes et le produit de combustion s'incruste dans le verre, le rendant inutilisable.

- Éliminez soigneusement les empreintes de doigts, les résidus du nettoyage et autres saletés.



Surfaces en plastique

Pour le nettoyage des surfaces en plastique peintes et non peintes, il est recommandé d'utiliser uniquement de l'eau tiède et une peau de chamois douce. N'utilisez jamais de détergents agressifs qui contiennent de l'alcool ou des huiles essentielles. Ces produits peuvent provoquer des dommages qui ne sont pas couverts par la garantie.

Éviter d'endommager les surfaces en verre acrylique et en plastique.

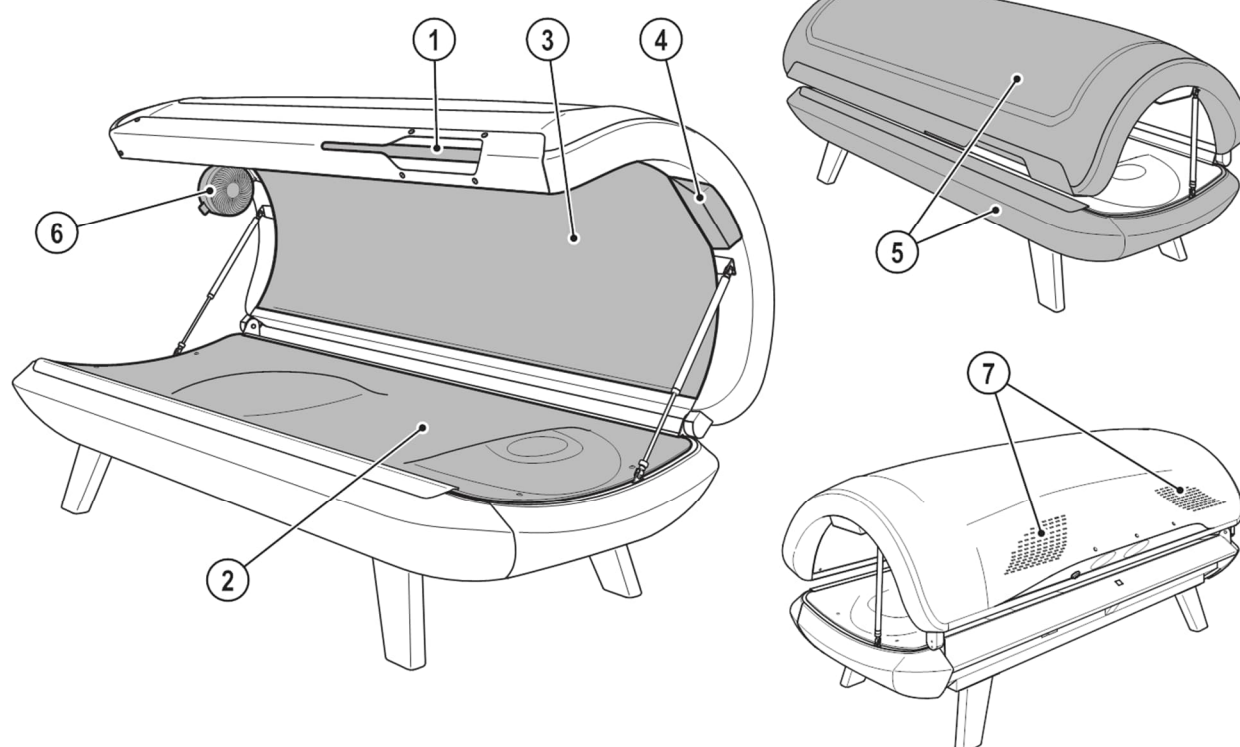
- Avant de procéder aux travaux de nettoyage, retirer bagues, montres, bracelets, etc.

5.3.3 Lampes

- Si nécessaire, nettoyer les lampes avec un chiffon humide sans l'imprégner de nettoyeur.

Respecter le plan de nettoyage et les intervalles de nettoyage indiqués au chapitre 'Plan de nettoyage' à la page 55.

5.4 Plan de nettoyage



20117 / 0

Composant		Intervalle	Opération	Voir page
		Après chaque utilisation	Si nécessaire	
1	Poignée	X		53
2	Plaque de couche	X	Nettoyer et désinfecter	54
3	Plaque de la partie supérieure		X Nettoyer	54
4	INTERIOR DISPLAY	X	Nettoyer et désinfecter	53
5	Surfaces		X Nettoyer	54
6	Ventilateur		X Nettoyer	53
	Lunettes de protection	X	Nettoyer et désinfecter	53
7	Fentes d'aération		X Nettoyer (aspirer)	65



5.5 Maintenance

La maintenance et l'entretien sont des facteurs essentiels pour un fonctionnement satisfaisant de l'appareil. En conséquence, il est absolument nécessaire de respecter les intervalles de maintenance et d'exécuter avec soin les travaux de maintenance et d'entretien.

Pour une utilisation commerciale, nous insistons sur le fait que l'appareil doit faire l'objet de contrôles tous les 12 mois (à partir de la date de mise en service) par notre service après-vente ou par une société spécialisée agréée afin de le maintenir dans un état conforme !

Les contrôles et travaux de maintenance effectués doivent être enregistrés dans le manuel de l'appareil, d'exploitation et de maintenance (n° de commande 1010936-..).

5.5.1 Plaques de verre acrylique

ATTENTION !



Fissurations en surface par les produits cosmétiques !

A la longue, les produits cosmétiques et les produits de protection solaire provoquent des dommages (par exemples fissurations en surface).

- Eliminez les produits cosmétiques et les produits de protection solaire avant le bronzage.

Les plaques en verre acrylique sont fabriquées avec un verre acrylique spécialement développé pour ce type d'applications. Les résines acryliques utilisées se distinguent par une perméabilité et une résistance à la lumière particulièrement élevées et une surface facile à entretenir, hygiénique et respectueuse de la peau.

Le modelage particulier de chaque plaque de verre acrylique est le fruit d'un procédé de fabrication complexe. En dépit d'un savoir-faire incontestable en matière de fabrication, les plaques de verre acrylique peuvent présenter de légères imperfections, inclusions ou stries. Il est également possible que des fissures apparaissent sur la couche au cours de l'exploitation.

Ces phénomènes, dus au matériau lui-même, sont techniquement inévitables et n'ont aucune influence notable sur les performances du solarium. Ils ne peuvent donc pas être considérées comme des défauts.

Après une certaine durée d'utilisation, les plaques en verre acrylique deviennent plus opaques et elles doivent être remplacées régulièrement par le service après-vente.

5.6 Plan de maintenance des pièces d'usure



⚠ ATTENTION !



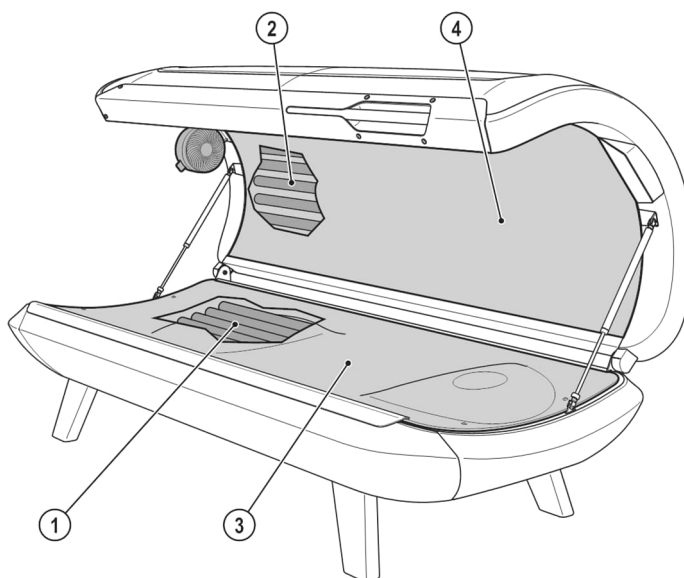
N'utiliser que des pièces d'origine du même modèle !
Après utilisation de pièces de rechange d'origine externe, l'appareil ne satisfait plus à la déclaration de conformité et ne peut plus être utilisé !

Nous déclinons toute responsabilité pour les dommages résultant de l'utilisation de pièces de rechange autres que celles d'origine.



REMARQUE :

Ce plan de maintenance s'applique également aux utilisateurs privés et aux exploitants.



20118 / 0

Composant	Intervalle	Opération	Voir page
	600 heures de service	5000 heures de service	
1 Lampes à décharge basse pression, partie inférieure	X	Remplacer	64
2 Lampes à décharge basse pression, partie supérieure	X	Remplacer	64
3 Plaque en acrylique, partie inférieure		X Remplacer	64
4 Plaque en acrylique, partie supérieure		X Remplacer	64



Maintenance par un personnel professionnel formé et agréé pour les exploitants ou les utilisateurs privés :

 ATTENTION !



Risques pour les personnes si les travaux de maintenance ne sont pas réalisés !

Des dommages matériels et corporels peuvent se produire si les travaux de maintenance ne sont pas réalisés !

- Les travaux de maintenance sont réservés aux personnes qui ont été autorisées, formées et qualifiées par JK-International GmbH, Département JK-Global Service !
- L'exploitant ou l'utilisateur privé est responsable du respect des intervalles de maintenance !

Lorsque l'appareil a 10 ans après la date de fabrication ou 20 000 heures de service, son état doit être contrôlé par un technicien de maintenance agréé de JK-International GmbH, Département JK-Global Service, avant de pouvoir continuer à l'utiliser.

Si ce contrôle de l'appareil n'est pas réalisé, cela peut entraîner des dommages corporels ou matériels.

Toute responsabilité est exclue si l'appareil a 10 ans d'après la date de fabrication, et s'il est encore utilisé sans que son état n'ait été contrôlé.

Maintenance par un personnel professionnel formé et agréé pour les exploitants

 ATTENTION !



Risques pour les personnes si les travaux de maintenance ne sont pas réalisés !

Des dommages matériels et corporels peuvent se produire si les travaux de maintenance ne sont pas réalisés !

- Les travaux de maintenance sont réservés aux personnes qui ont été autorisées, formées et qualifiées par JK-International GmbH, Département JK-Global Service !
- L'exploitant est responsable du respect des intervalles de maintenance !

Les travaux d'entretien doivent être réalisés suivant la liste des contrôles 1019858-.. par un technicien d'entretien du constructeur ou par des personnes agréées, formées et qualifiées par le constructeur.

Sur la liste des contrôles 1019858-.., il faut noter et confirmer les travaux d'entretien réalisés en bonne et due forme.

Les travaux de maintenance doivent être réalisés conformément aux intervalles suivants :

- Après 3 000 heures de service
- Après 5000 heures de service
- Après 10 ans ou toutes les 20 000 heures de service, selon le cas.

5.7 Démontage pour les opérations de maintenance et de nettoyage



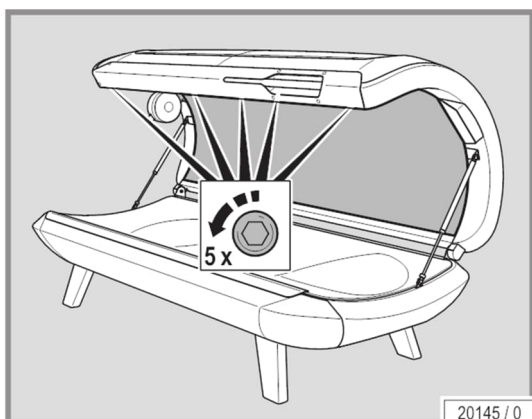
5.7.1 Démontez la partie rabattable



REMARQUE :

La plaque de la partie supérieure ne doit être démontée que lorsque la plaque de la partie inférieure est fermée.

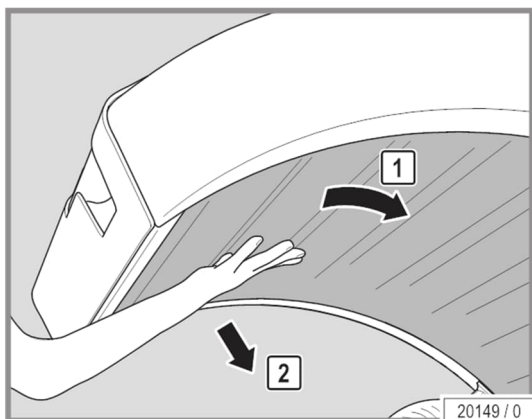
- Dévisser cinq vis et les retirer.



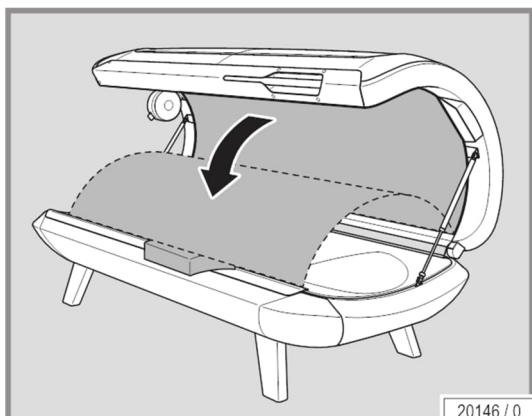
REMARQUE :

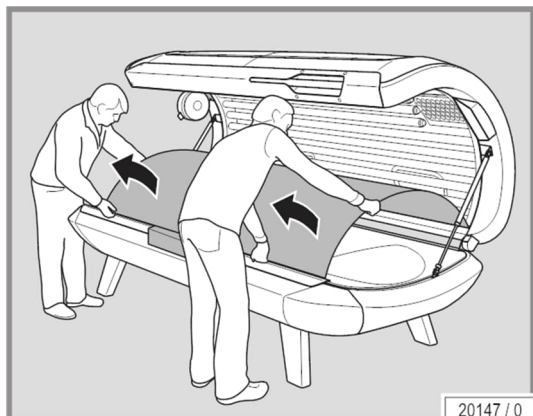
Retirer d'abord les vis extérieures et ensuite la vis centrale.

- Pousser d'une main vers l'arrière la plaque de la partie supérieure et la retirer du guide avant.

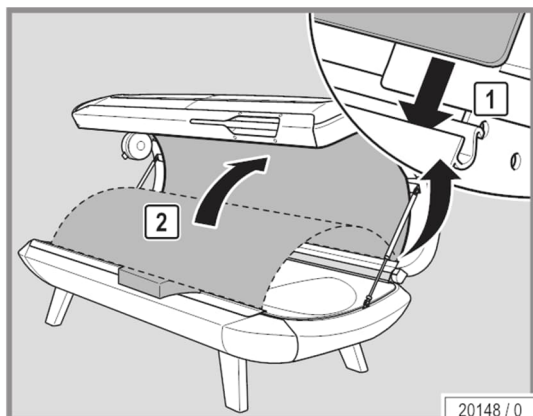


- Déposer avec précaution la plaque sur la protection contre les rayures.





- Se faire aider par une deuxième personne pour retirer la plaque de la partie supérieure.



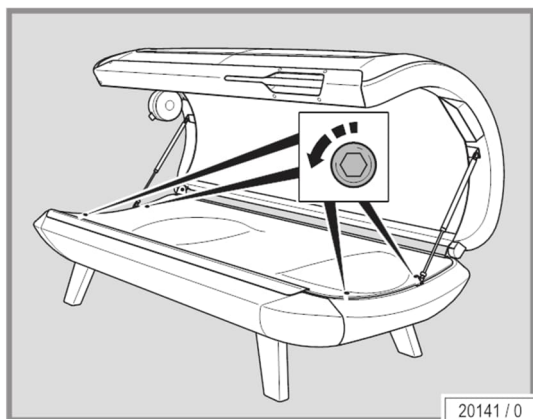
Le remontage se fait dans l'ordre inverse des opérations.

Pour le remontage, tenir compte des points suivants :

- Utiliser la protection contre les rayures.
- Encastrer avec précaution la plaque de la partie supérieure dans la glissière.
- Éliminer soigneusement les empreintes de doigt et autres saletés.

5.7.2

Démonter la plaque de couche



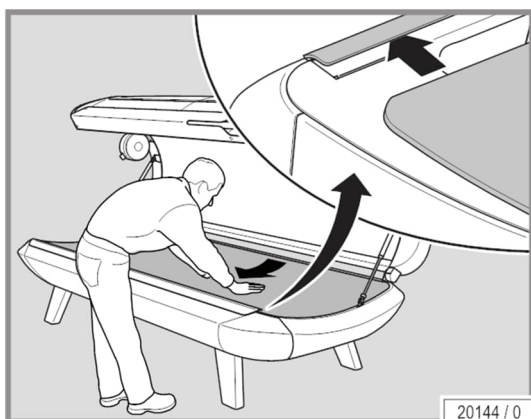
- Retirer les vis et les rondelles.



- Pousser d'une main vers l'arrière la plaque de couche et la libérer du guide avant.



- Retirer la plaque de couche avec l'aide d'une deuxième personne et la déposer avec précaution.



Le remontage se fait dans l'ordre inverse des opérations.

Pour le remontage, tenir compte des points suivants :

- Encastrer avec précaution la plaque de couche dans la glissière.
- Éliminer soigneusement les empreintes de doigt et autres saletés.



5.8 Consignes pour le changement des lampes



DANGER !



Risque de brûlure lié aux lampes et surfaces chaudes !

Risque de brûlure aux doigts et aux mains en changeant les lampes.

- Laisser l'appareil suffisamment refroidir avant d'effectuer les travaux de maintenance.



REMARQUE :

En cas du bris de verre des lampes, il est possible que de petites quantités de mercure s'échappent ! Respectez les consignes suivantes :

- Débrancher immédiatement la prise secteur.
- Les enfants doivent immédiatement quitter la pièce.
- Aérer la pièce pendant 15 minutes au moins.
- Enfiler des gants à usage unique.
- La fenêtre étant ouverte : recueillir les débris de verre et le mercure s'étant échappé dans un récipient fermable.
- Remettre le récipient à un centre de collecte pour lampes usées.

5.8.1 Lampes à décharge basse pression

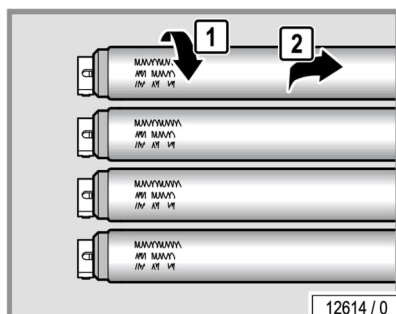
 **DANGER !**



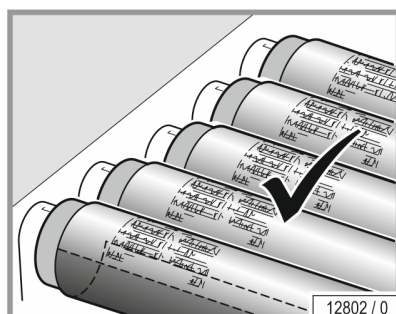
Risque de brûlure lié aux lampes et surfaces chaudes !

Risque de brûlure aux doigts et aux mains en changeant les lampes.

- Laisser l'appareil suffisamment refroidir avant d'effectuer les travaux de maintenance.



12614 / 0



12802 / 0

- Changer immédiatement les lampes à décharge basse pression défectueuses.
- Toujours changer le groupe de lampes au terme de la durée d'utilisation mentionnée.
- Tourner la lampe de 90° et l'enlever avec précaution de la douille.

- Les lampes à décharge basse pression sont équipées d'un réflecteur qui dirige la lumière spécifiquement vers l'extérieur.
- Installer les lampes de sorte que la face arrière du réflecteur soit orientée vers la face intérieure de l'appareil.

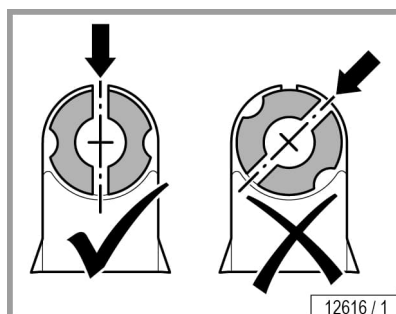
 **DANGER !**



Risque d'incendie en cas d'orientation erronée des lampes !

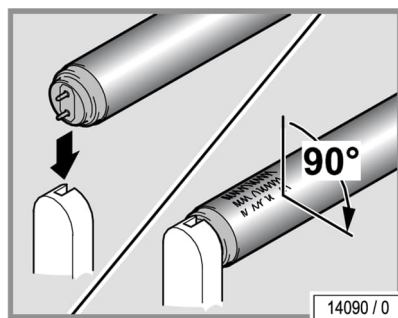
Une orientation erronée des lampes entraîne des contacts instables. Cela peut entraîner une surchauffe et la formation d'étincelles.

- Contrôler que la douille est correctement orientée !

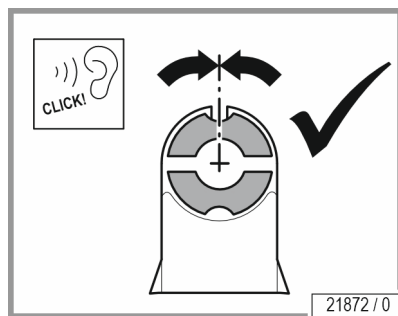


12616 / 1

- Contrôler l'orientation de la pièce intérieure de la douille avant d'insérer la lampe.



- Introduire les broches de contact des lampes par le haut à la verticale dans la douille.
- Tourner la lampe à 90° sur son axe pour obtenir un contact correct.
- L'inscription sur la lampe doit être dirigée vers l'extérieur (c'est-à-dire vers le compartiment de bronzage ou l'utilisateur).



5.9 Nettoyer ou changer les lampes dans la partie inférieure

Voir chapitre 'Démonter la plaque de couche' à la page 60.

Changer la lampe : voir page 63.

5.10 Nettoyer ou changer les lampes dans la partie supérieure

Retirer la plaque de la partie supérieure : voir page 59.

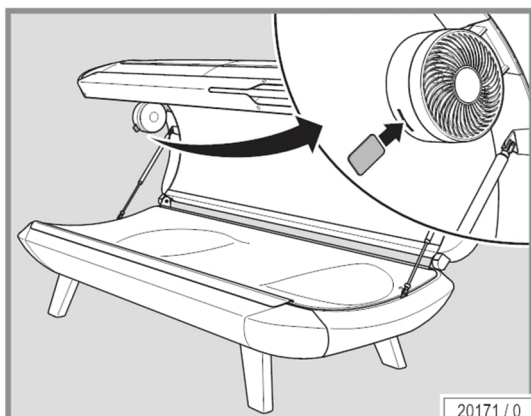
Changement de lampes :

lampes à décharge basse pression : voir page 63.

Vous trouverez dans la partie supérieure, et selon l'équipement, les composants suivants sur le plan de maintenance :

- Lampes à décharge basse pression 1,90 m
- Lampes à décharge basse pression 1,60 m

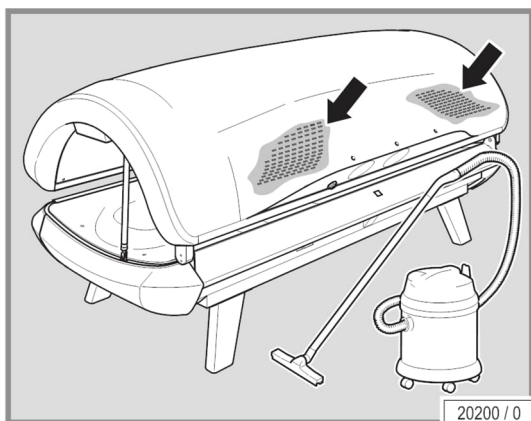
5.11 Changer la carte parfumée AROMA



20171 / 0

- Insérer la carte parfumée AROMA dans l'ouverture du ventilateur.

5.12 Nettoyer les fentes d'aération



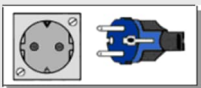
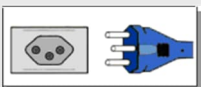
20200 / 0

- Aspirer les fentes d'aération avec un aspirateur.

6 Caractéristiques techniques

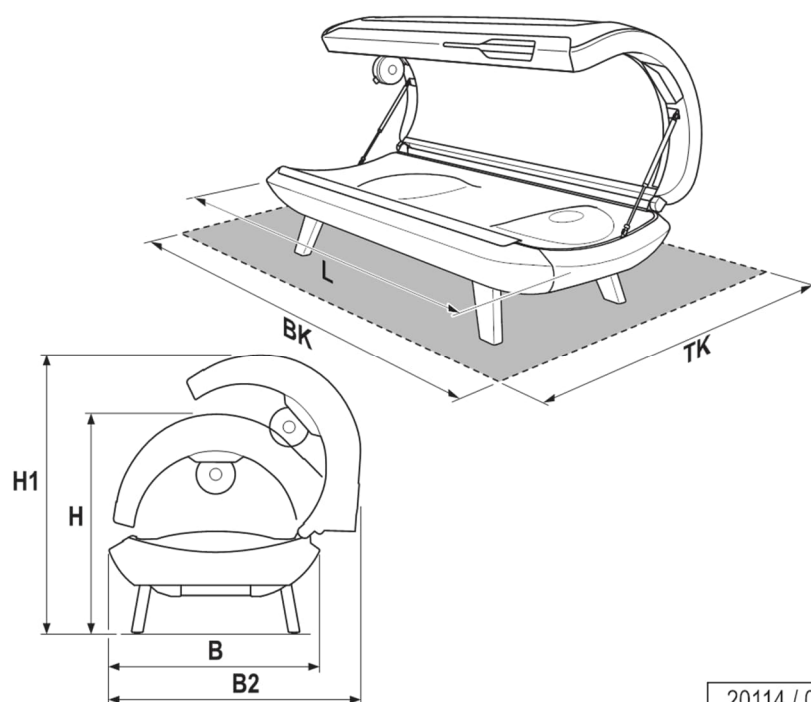


6.1 Puissance, valeurs de raccordement et niveau sonore

ERGOLINE LightSpa		
Puissance nominale absorbée :	3000 W	
Fréquence nominale :	50 Hz	
Tension nominale :	230 V ~1	
Pouvoir de coupure nominal :	1 x B16A	
Type de raccordement pour DE/NL/AT:	Fiche avec contact de mise à la terre (modèle F) ¹	
Type de raccordement pour CH:	Prise fixe hexagonale avec 3 contacts circulaires en triangle (modèle 23)	
Charge sur la plaque de couche :	max. 135 kg	
Poids :	150 kg	

¹) Un cordon d'alimentation avec prise de mise à la terre est fourni à la livraison (modèle F).

6.2 Dimensions



20114 / 0

B =	925 mm
H =	971 mm
H1 =	1236 mm
B2 =	1118 mm
L =	2160 mm
BK =	2400 mm
TK =	1500 mm



6.3 Équipement en lampes

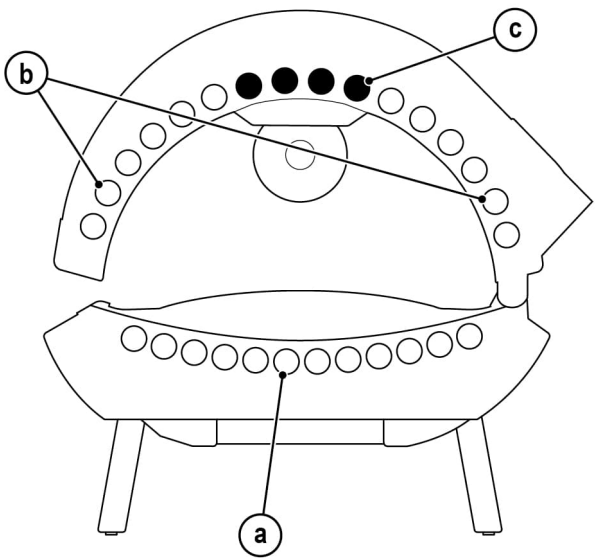
 ATTENTION !



La déclaration de conformité CE est valable pour les lampes mentionnées. La licence d'exploitation expire si vous utilisez d'autres lampes.

En plus, les lampes UV doivent être marquées d'un code d'équivalence adapté, voir Annexe page 72.

6.3.1 ERGOLINE LightSpa Intense

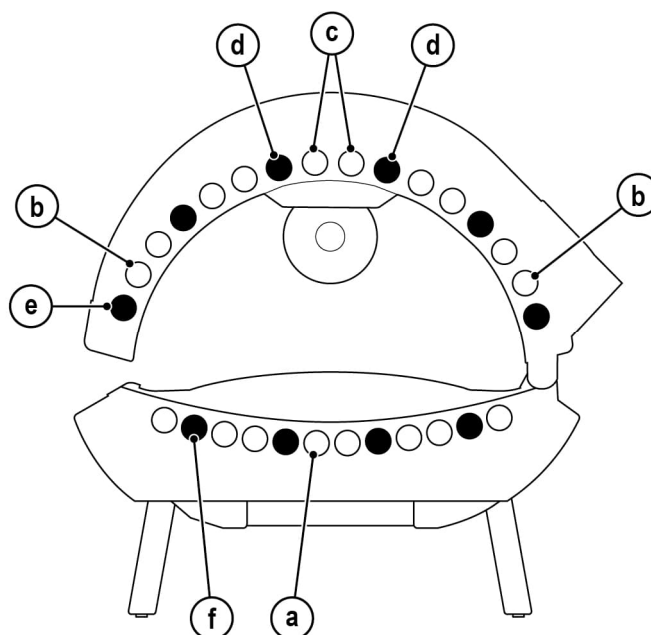


20115 / 0

Équipement en lampes

Nombre Désignation			Longueur	Puissance	Commande	N° de référence
a)	12	Lampes à décharge basse pression LightSpa SUN by Ergoline R 100 W S 35	1,80 m	100 W	100 W	1514034-..
b)	12	Lampes à décharge basse pression LightSpa SUN by Ergoline R 120 W S 36	1,90 m	120 W	120 W	1514033-..
c)	4	Lampes à décharge basse pression LightSpa SUN by Ergoline R 120 W S 40	1,60 m	120 W	120 W	1514026-..

6.3.2 ERGOLINE LightSpa Hybrid



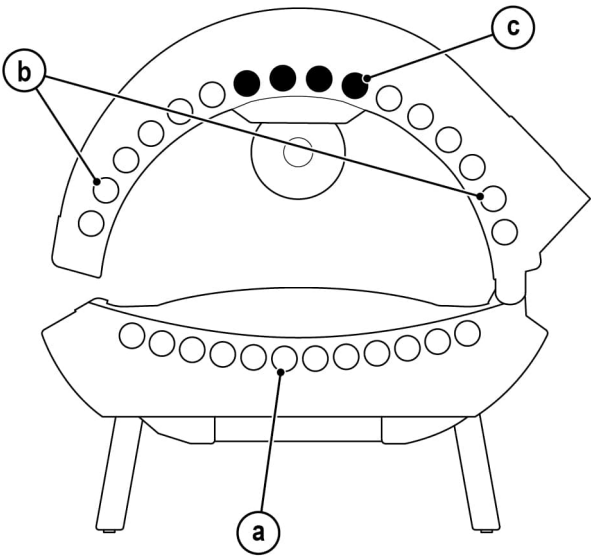
20194 / 0

Équipement en lampes

	Nombre	Désignation	Longueur	Puissance	Commande	N° de référence
a)	8	Lampes à décharge basse pression LightSpa SUN by Ergoline R 100 W S 35	1,80 m	100 W	100 W	1514034-..
b)	8	Lampes à décharge basse pression LightSpa SUN by Ergoline R 120 W S 36	1,90 m	120 W	120 W	1514033-..
c)	2	Lampes à décharge basse pression LightSpa SUN by Ergoline R 120 W S 40	1,60 m	120 W	120 W	1514026-..
d)	2	Lampes à décharge basse pression LightSpa CARE by Ergoline R 120 W C 36	1,60 m	120 W	120 W	1514075-..
e)	4	Lampes à décharge basse pression LightSpa CARE by Ergoline R 120 W C30	1,90 m	120 W	120 W	1514074-..
f)	4	Lampes à décharge basse pression LightSpa CARE by Ergoline R 100 W C 31	1,80 m	100 W	100 W	1514073-..



6.3.3 ERGOLINE LightSpa Soft



20115 / 0

Équipement en lampes

Nombre Désignation			Longueur	Puissance	Commande	N° de référence
a)	12	Lampes à décharge basse pression LightSpa SUN by Ergoline R 100 W C 31	1,80 m	100 W	100 W	1514073-..
b)	12	Lampes à décharge basse pression LightSpa CARE by Ergoline R 120 W C 30	1,90 m	120 W	120 W	1514074-..
c)	4	Lampes à décharge basse pression LightSpa SUN by Ergoline R 120 W C 36	1,60 m	120 W	120 W	1514075-..

6.4 Pièces de rechange, pièces d'usure et accessoires



20116 / 0

Nombre Désignation			N° de référence
1	1	Carte parfumée	1514150-..
2	1	Plaque de la partie supérieure	1514013-..
3	1	Plaque de la partie inférieure	1514018-..
4	1	Ressort à gaz	1513924-..
	1	Cordon d'alimentation avec prise de mise à la terre modèle F	1503304-..
	1	Cordon d'alimentation avec prise de mise à la terre modèle 23	1027142-..
	1	Clé à six pans creux SW4 avec poignée en T	84500-..
	1	Lunettes de protection UV	1027147-..

7 Annexe



7.1 Plage de code d'équivalence

Exemple de calcul de la plage de code d'équivalence (1), voir autocollant de l'équipement en lampes :

Si le code d'équivalence de la lampe qui équipe l'appareil pendant le contrôle du type correspond à

$100-R-47/2,7$

la plage de code d'équivalence devant caractériser l'appareil se calcule comme suit :

Valeur inférieure de la plage X : $0,75 \times 47 = 35,25$

Valeur inférieure de la plage Y : $0,75 \times 2,7 = 2,03$

Valeur supérieure de la plage Y : $1,25 \times 2,7 = 3,38$

X est arrondi à l'unité supérieure entière et Y à la première décimale après la virgule.

La plage de code d'équivalence pour les lampes fluorescentes est donc :

$100-R-(35-47)/(2,0-3,4)$

					Ergoline	
	1	15x			Ergoline TREND 60-200 W ES	1504280-
	2	8x			Ergoline TREND 60-200 W ES	1504280-
	3	22x			Ergoline TREND 60-200 W ES	1504280-
	4		2x	2x	Ergoline ULTRA 60W ULTRA PERFORMANCE 602	150665-
	5		3x	3x	ULTRA PERFORMANCE 602 Ergoline TREND 6 W ES	1504284- 1503565-
Ergoline 60 60335-2-27, max. 60-27 W						100-R- (35-47)/(2,0-3,4)
JK-Products GmbH / GERMANY						1003666-01

7.1.1 Description du code d'équivalence pour les lampes fluorescentes



Le code d'équivalence des lampes fluorescentes pour le bronzage, comme indiqué en détail dans la norme CEI 61228 et marqué de manière visible et durable sur la lampe, est décrit ci-après.

Le code d'équivalence est structuré comme suit :

nombre de watts-code du type de réflecteur-code UV.

Les codes du type de réflecteur doivent être utilisés pour le code d'équivalence :

O pour les lampes sans réflecteur ;

B pour les lampes avec un réflecteur à angle large $\alpha > 230^\circ$;

N pour les lampes avec un réflecteur à angle plus fin $\alpha < 200^\circ$;

R pour les lampes avec un réflecteur à angle normal $200^\circ \leq \alpha \leq 230^\circ$.

Les codes UV suivants doivent être utilisés pour le code d'équivalence :

code UV = X/Y ;

X = l'irradiance UV totale active pour l'érythème comprise dans la plage entre 250 nm et 400 nm ;

Y = le rapport de l'irradiance UV effective pour le cancer cutané non mélanocytaire ≤ 320 nm et > 320 nm.

X est indiqué en mW/m^2 et arrondi à l'unité supérieure entière, Y est arrondi à la première décimale après la virgule. Les valeurs effectives sont valables pour une distance de 25 cm dans des conditions d'irradiance UV optimale.

Remarque

Un exemple de code d'équivalence est indiqué ci-dessous :

- lampe à réflecteur de 100-W d'un angle de 220°
- irradiance UV active pour l'érythème (250 nm à 400 nm) = $47 \text{ mW}/\text{m}^2$
- irradiance UV de courtes ondes effective pour le cancer de la peau de type non-mélanome (NMSC) (≤ 320 nm) = $61 \text{ mW}/\text{m}^2$
- irradiance UV à longues ondes effective pour le NMSC (> 320 nm) = $19 \text{ mW}/\text{m}^2$
- Code d'équivalence de la lampe : 100–R–47/2,7

8 Index



A

Accessoires	71
Adolescents	7, 45
Allergies	45
Altitude d'utilisation.....	23
Aperçu du fonctionnement	47
Aperçu du nettoyage	55

C

Caractéristiques techniques.....	66
Changer la carte parfumée AROMA	65
Changer les lampes.....	62
Changer les lampes à décharge basse pression.....	63
Codes d'erreur.....	53
Consignes de sécurité	
Consignes de sécurité spécifiques à l'appareil	8
Consignes de sécurité	
Consignes de sécurité générales	21
Contenu de la livraison.....	21, 42
Cotes	67
Coup de soleil	45

D

Début du bronzage	51
Défauts.....	53
Définitions.....	5
Démontage.....	33
Démonter la partie rabattable.....	59
Démonter la plaque de couche.....	60
Description.....	43
Description de l'appareil.....	43
Désinfection.....	53
Dimensions	67
Directives UE.....	26
Domages.....	31
Domages pour les yeux	45
Douche	45
Durée de fonctionnement de l'appareil	24
Durées de bronzage	12, 14, 17

E

Emballage.....	26
Enfants	9
Entretien	52, 53
Équipement	42
Équipement en lampes.....	68
Erreurs d'utilisation prévisibles	7
Exclusion d'un défaut	30
Exportation	26



F

Fentes d'aération	65
Filtre	
Intervalles de nettoyage.....	55
Flacon plastique (entretien)	54
Fonctions.....	48

H

Hyper-sensibilité à la lumière	45
--------------------------------------	----

I

Installation.....	22
Installation électrique	22, 37
Instructions de bronzage.....	9
Interdictions d'utilisation	8
Intervalles de nettoyage	55

L

Lampes.....	7
Nettoyer/changer	
Partie inférieure	64
Lampes	
Commande	68
Lampes	
Plages de puissance	68
Lampes	
Puissance nominale	68
Lentilles de contact	45
Lieu d'implantation	23
Lunettes de protection	9



M

Maintenance	56
Maladies.....	45
Maquillage	45
Médicaments.....	45
Mesures de protection pour les travaux de maintenance.....	52
Minuterie	24
Mise en service.....	24
Mise hors service	25
Montage	22

N

Nettoyage.....	52, 53
Nettoyer/changer les lampes	
Partie supérieure	64
Niveau sonore.....	66
Numéros de référence	68, 71

O

Obligations de l'exploitant.....	21
----------------------------------	----

P

Partie supérieure	33
Pièces de rechange	
Numéros de référence	71
Plage de code d'équivalence	72
Plan de maintenance	
Pièces d'usure	57
Plaque de couche	
Charge admissible	66
Plaque verre acrylique (Informations concernant les produits)	56
Prises	22, 37
Produits cosmétiques	9
Prurit.....	45
Puissance.....	66

Q

Qualification du personnel.....	21
---------------------------------	----

R

Réglages au démarrage	51
Responsabilité	31
Restrictions.....	9
Risque de blessure	45

S

SAV	2
Sécurité.....	22, 37
Sensibilité de la peau.....	11
Starter.....	68
Stockage.....	25
Symboles.....	6



T

Technique de ventilation	23
Technique d'évacuation de l'air.....	23
Transport.....	22
Types de peau.....	11

U

Utilisation normale.....	7
--------------------------	---

V

Valeurs de raccordement	66
Verre acrylique (entretien).....	54

